NOTE SUR LES CÉRAMIQUES A VERNIS NOIR TARDIVES EN PROVENCE OCCIDENTALE

par Patrice ARCELIN

1. En abordant les céramiques à vernis noir de Provence, il nous faut constater le peu d'études existant à ce jour, tant pour les fouilles terrestres que pour les épaves côtières (1). Il nous semble cependant utile d'esquisser aujourd'hui une première vue d'ensemble des importations et des productions régionales au Ier s. av. J.-C. dans les Bouches-du-Rhône et dans le Vaucluse. De quels documents disposons-nous pour cette période ? Ceux-ci sont de valeur archéologique fort différente et, de plus, irrégulièrement disséminés (fig. 1) :

— A Marseille même (fouilles de la vieille ville et du quartier de la Bourse), les découvertes de céramiques à vernis noir tardives sont importantes, mais n'ont fait l'objet d'aucune publication. Il est bien évident que nous sommes privés d'une documentation très riche non seulement sur les importations proprement dites, mais aussi sur les imitations locales qui semblent représentées en très grand nombre.

— La région de l'Etang de Berre fournit par contre des documents plus précis. Si les fouilles du site de Saint-Blaise n'offrent qu'un matériel hors de tout contexte stratigraphique (2), de même que le petit gisement, aujourd'hui disparu, de la Roque d'Odor, à Fos (3), nous pouvons nous appuyer davantage sur les fouilles récentes du Castellas de Rognac (4) ou du village fortifié de la Cloche, aux Pennes-Mirabeau (5).

— Plus à l'Est, l'oppidum du Baou-Roux, à Bouc-Bel-Air (6) peut fournir un état des importations à vernis noir dans le dernier quart du IIe siècle. Au Nord d'Aix-en-Provence, les fouilles d'Entremont ont mis au jour une grande quantité de céramique à vernis noir. Malheureusement, celles-ci n'ont jamais fait l'objet d'étude sérieuse. Il est pourtant bien évident que la publication de cette céramique, entre autres, servirait de point de repère pour le milieu et le troisième quart du IIe s. av. J.-C. (7).

— Dans le Vaucluse, nous utiliserons les données des puits et fosses de la colline Saint-Jacques, à Cavaillon (8). Ceux-ci se placent pour la plupart à la fin du 1er s., voire aux premières années de notre ère. De la même période, nous avons étudié un dépotoir au Beaucet, près de Carpentras (9).

---

1. — Il faut cependant mentionner les études de :
Benoît 1961, 71-99 ; Bats 1976, 63-80 ; Arcelin 1973, 91-189.

2. — Nous avons pu consulter sommairement la céramique à vernis noir de ce site grâce à l'amabilité de M. Fr. Salviat. Une étude d'ensemble doit être reprise ultérieurement. Tout en n'ignorant pas certains problèmes posés par la numismatique, nous pouvons, en nous appuyant sur l'étude du matériel céramique (modelé et tourné), avancer une date d'abandon du site au plus tard au début du Ier s. av. J.-C. La datation de 49 proposée par H. Rolland nous semble un peu trop basse d'au moins un quart à un demi-siècle (cette discussion sera reprise dans notre thèse sur la céramique modelée du Ier s. av. J.-C., fin 1978). Voir les articles de H. Rolland : *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*, Suppl : à *Gallia*, II, Paris, 1951 ; La stratigraphie de Saint-Blaise, *CRAI*, 1963, p. 81-89 ; *Fouilles de Saint-Blaise 1951-1956*, Suppl. à *Gallia*, VII, Paris, 1956, p. 54.

3. — La publication du matériel recueilli sur ce site avant son arasement lors de l'aménagement de la zone industrielle de Fos, est en préparation. Ce gisement semble abandonné dans la première moitié du 1er s. av. J.-C. Ce site a été signalé par F. Benoît : *Carte Archéologique de la Gaule romaine, 5, Bouches-du-Rhône*, Paris, 1936, n° 290.

4. — Fouillé et publié par L. Chabot : Le Castellas de Rognac et l'Etang de Berre à l'époque préromaine, *RSL*, 34, 1968 (Hommage à F. Benoit, 1972), p. 151-215. Les datations trop hautes de cet article ont été corrigées ultérieurement par l'auteur : il faut placer l'occupation de ce site entre 50/40 et 20/10 av. J.-C. : L. Chabot, La circulation monétaire autour de l'Etang de Berre et le monnayage massaliète au Ier s. av. J.-C., *RAN*, 8, 1975, p. 139, note 1. Grâce à l'obligeance de notre ami L. Chabot, nous avons pu voir l'intégralité du matériel exhumé dans les 25 premières cases, et effectuer une étude statistique dont nous nous servons ici.

5. — Ce site est actuellement en cours de fouilles par L. Chabot et son équipe. Il n'a fait l'objet que de notes d'ensemble et d'études sur les bijoux et la numismatique : L. Chabot, L'oppidum de La Cloche aux Pennes-Mirabeau, *Livret-Guide C 3, U.I.S.P.P., IXe Congrès de Nice, 1976*, p. 39-43. La destruction brutale du site semble se placer vers le milieu du 1er s. av. J.-C. Les renseignements sur la céramique à vernis noir nous ont été communiqués fort aimablement par L. Chabot.

6. — Nous avons pu, grâce à l'obligeance de M. J.P. Tennevin, faire l'inventaire de la céramique à vernis noir du site. Voir de cet auteur : *Le Baou-Roux, oppidum celto-ligure*, Aix-en-Provence, 1972.

7. — Une étude serait prévue sur ce matériel. Nous avons pu avoir quelques indications par MM. Fr. Salviat et G. Congès, que nous remercions vivement. Voir F. Benoît, Résultats historiques des fouilles d'Entremont (1946-1967), *Gallia*, 26, 1968, p. 1-31.

8. — A. Dumoulin, Les puits et les fosses de la colline Saint-Jacques, à Cavaillon (Vaucluse), *Gallia*, 23, 1965, p. 1-85.

9. — P. et Ch. Arcelin, R. Caillet, Un dépotoir préromain au lieu-dit La Baume (Le Beaucet, Vaucluse) I. Etude archéologique, à paraître dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 1, 1978.

— La zone des Alpilles est celle qui, à ce jour, apporte le plus de renseignements sur les céramiques à vernis noir tardives. Non seulement elle possède plusieurs nécropoles de cette période (à Saint-Rémy, à Eyguières, à Mouriès, aux Baux) (10), mais aussi nous avons pu fouiller ces dernières années, aux Baux-de-Provence, d'une part un dépotoir d'habitat du milieu du siècle (11), mais encore un ensemble de couches, ainsi qu'un puits-citerne, que l'on peut dater avec précision entre 5 av. J.-C. et 5/10 ap. J.-C. (12). La cité antique de *Glanum*, à Saint-Rémy, a fourni beaucoup de céramique à vernis noir, encore inédite dans son ensemble (13). D'après l'étude des céramiques modelées qui prouvent une occupation intense au milieu et dans la seconde moitié du siècle, nous sommes persuadés que le matériel à vernis noir tardif doit être très bien représenté.

Ce rapide tour d'horizon des principaux gisements de la fin du IIe s. et du Ier s. av. J.-C. montre surtout que beaucoup de travail reste à faire sur la céramique à vernis noir tardive. En conséquence, nous n'avons nullement la prétention d'avoir tout dit sur cette période, mais seulement d'avoir tenté de faire le point sur les connaissances actuelles.

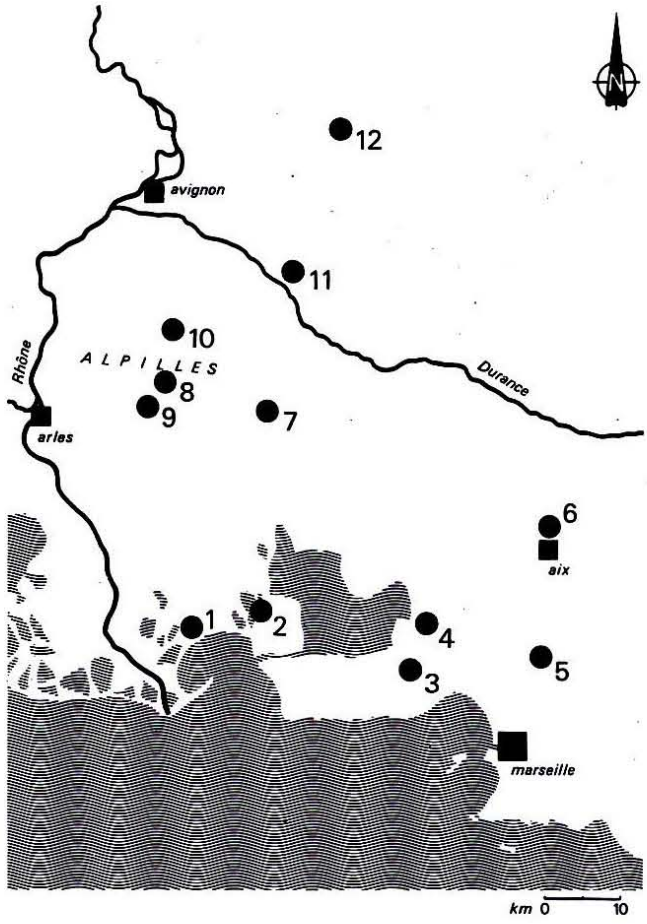

Fig. 1. — Carte des principaux sites de Provence Occidentale des IIe et Ier s. av. J.-C. ayant fourni des céramiques à vernis noir : 1, Fos (La Roquè d'Odor) ; 2, Saint-Mitre-les-Remparts (Saint-Blaise) ; 3, Les Pennes-Mirabeau (La Cloche) ; 4, Rognac (Le Castellas) ; 5, Bouc-Bel-Air (Baou-Roux) ; 6, Aix-en-Provence (Entremont) ; 7, Eyguières (nécropole de la Roche de Nadal) ; 8, Les Baux-de-Provence (nécropole de La Catalane, dépotoir de La Vayède, habitat des Tremaïe); 9, Le Paradou (nécropole de l'Arcoule) ; 10, Saint-Rémy-de-Provence (fouilles de Glanum et nécropoles) ; 11, Cavaillon (colline Saint-Jacques) ; 12, Le Beaucet (habitat de La Baume).

10. — P. et Ch. Arcelin, Les sépultures préromaines de Saint-Rémy de Provence (Bouches-du-Rhône), *RAN*, 8, 1975, p. 67-135. P. et Ch. Arcelin, Une nécropole préromaine à Eyguières (Bouches-du-Rhône), à paraître dans le *Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes*, 11, 1976. P. de Brun, Le cimetière gallo-grec de Servane près de Mouriès (Bouches-du-Rhône), *Provincia*, 13, 1933, p. 149-162. Arcelin 1973, 91-189.

11. — Fouillé en 1974, en cours de publication. Il s'agit d'un dépôt de déchets d'habitat, manifestement constitué en quelques années. Nous avons adopté une datation large, entre 60 et 30 av. J.-C.

12. — Fouille de 1977, sondage n° 1. Nous avons pu fouiller l'aménagement d'un puits-citerne installé dans un ancien front d'extraction de pierres, en bon état de conservation, ainsi que les couches le recouvrant après son abandon. La datation de cette structure se base, entre autres, sur un as de la colonie de Nîmes et sur la présence de sigillée italique.

13.— J.P. Morel nous a signalé son intention de publier un catalogue de celle-ci. Nous ne présenterons dans cette étude que quelques pièces d'imitation de céramique à vernis noir très tardive (fig. 7, n° 2,4,7).

2. LES IMPORTATIONS.

Notre but n'est pas, dans ces quelques lignes, de faire un inventaire exhaustif des formes importées en Provence Occidentale, ni de reprendre toutes les définitions de tel ou tel groupe (14). Nous souhaitons seulement mettre en évidence les caractéristiques principales concernant notre région, et nous n'aborderons des points très polémiques que dans la mesure où ils concernent directement celle-ci.

2.1. La céramique de type A (fig. 2,3,4,9, nº 1 à 4 ; 10, nº 1)

2.1.1. Ce que l'on appelle céramique de type A tardif n'est pas une catégorie en soi. Elle représente l'évolution ultime après la fin du IIe s. de la production débutant à la fin du IIIe s. dans la région napolitaine.

La pâte de cette céramique tardive est visuellement identique aux séries de A classique, mais de couleur plus rose. Dans un milieu peu corrosif, les cassures restent franches, et l'enduit noir est alors d'assez bonne qualité, à défaut d'avoir la régularité de celui du IIe s. Il recouvre toute la poterie. L'aspect est luisant, voire brillant (aspect métallisé) même parmi les importations les plus récentes. Les traces de doigts sont courantes autour des pieds (vases enduits par trempage). A partir du milieu du Ier s. av. J.-C., ces enduits ont de plus en plus tendance à devenir partiellement ou totalement marrons, plus ou moins rougeâtres. Il est bien évident que nous n'avons pas affaire à un groupe différent, mais que nous assistons à une perte de qualité dans la recherche du noir profond qui était de rigueur antérieurement. Ce fait doit-il être lié à une production intense destinée à l'exportation, et ceci aux dépends de la qualité, ou s'agit-il tout simplement de signes avant-coureurs de la décadence de ces ateliers ?

Une des caractéristiques de la céramique A tardive est son peu de résistance aux terrains très acides : les cassures des tessons s'émoussent alors facilement, la pâte devient friable, et l'enduit est fréquemment mat. Les productions du Ier s. peuvent se définir aussi par un façonnage nettement moins soigné des pièces. Le tournage semble de plus en plus rapide et rudimentaire, c'est-à-dire que le potier façonne des formes simples qui sont destinées à être rectifiées au tournassage. Celui-ci est également très vite exécuté ; non seulement les stries, les arrachements, les gorges sont de plus en plus nombreuses surtout à l'extérieur des vases, au fur et à mesure que l'on avance dans le siècle, mais aussi le profil des parois devient de plus en plus anguleux, avec des différences d'épaisseur parfois très importantes d'un point à l'autre du vase (fig. 2, nº 2,7,9 ; 9, nº 3). D'une manière générale, les parois sont plus épaisses qu'à la phase précédente. En un mot, nous sommes en présence d'une céramique de très grande production, vivant sur les acquis technologiques des siècles antérieurs, ce qui doit lui assurer malgré tout une certaine qualité d'aspect aux yeux des populations locales.

2.1.2. *Les formes*

Au 1er s. av. J.-C., le répertoire se limite à quelques formes essentielles, issues pour la plupart de celles en usage durant la période précédente. En schématisant, nous les limiterons à quatre principales :

— la forme 27c de grand diamètre (22 à 25 cm) (fig. 2, nº 4 et 5 ; 9, nº 4) continue une des formes les plus représentées au IIe s. A présent, le flanc est légèrement convexe ou presque rectiligne, le bord supérieur est dégagé du flanc par un coup de tournassin qui engendre un angle vif (fig. 2, nº 4) ou une simple concavité (fig. 2, nº 5). Il arrive que le potier ne reprenne même pas le bord de l'ébauche. Cette forme est bien représentée sur tous les gisements jusqu'à la fin du siècle (15).

— la forme 31 (fig. 3, nº 8), fréquente au IIe s. en Provence Occidentale, est toujours présente au siècle suivant. Elle est assez commune dans l'habitat de la Cloche dans la première partie de ce siècle (16), mais a presque disparu dans le troisième quart au Castellas de Rognac (17). Elle est par contre presque totalement absente dans la zone des Alpilles et dans le Vaucluse, au milieu et dans la seconde moitié du 1er s. av. J.-C. (18).

— la forme 5 (fig. 2, nº 10), mais surtout la forme 5/7 et sa variante plus carénée 5/7a (fig. 2, nº 6 à 9 ; 9, nº 3), représente par excellence le plat caractéristique du Ier s. Elle se retrouve dans tous les gisements jusqu'à la fin des importations (19).

— la forme 28c (fig. 2, nº 1 à 3 ; 9, nº 1 ; 10, nº 1), comme la forme 5/7a, peut être considérée comme le fossile-directeur de cette phase tardive. Ses parois évasées sont le plus souvent légèrement concaves. Moins fréquente apparemment dans les régions voisines (20), en Provence Occidentale elle figure toujours parmi les formes les plus

---

14. — Nous avons très largement utilisé dans les publications sur les nécropoles de Saint-Rémy-de-Provence (P. et Ch. Arcelin, *op.cit.*, 1975) et des Baux (Arcelin, 1973) les références essentielles sur la céramique à vernis noir. Nous renvoyons à ces deux articles sans y revenir ici. Il faut consulter aussi l'article de Morel, à paraître.c

15. — Dans le dépotoir d'habitat du Col de La Vayède aux Baux (vers 60-30), la forme 27c représente 15,8 % du matériel de type A ; au Castellas de Rognac (50 - 20/10) : 25 %. Elle est par contre moins fréquente dans les gisements septentrionaux de la seconde moitié du siècle (voir par exemple le puits 7 de Cavaillon, A. Dumoulin, *op. cit.*, 1965, p. 4-29).

16. — Renseignements L. Chabot.

17. — Elle ne représente plus que 4,7 % des céramiques à vernis noir de type A.

18. — Présente seulement par quelques exemplaires isolés sur la colline Saint-Jacques de Cavaillon (A. Dumoulin, *op. cit.*, 1965, p. 79, fig. 88a) ou dans le dépotoir du Beaucet (P. et Ch. Arcelin, R. Caillet, *op. cit.*, à paraître, fig. 3, nº 10).

19. — Pourcentages dans la céramique à vernis noir de type A : vers 60-30 (aux Baux) : 13,1 % ; vers 50 - 20/10 (à Rognac) : 17,2 % ; vers 30 av. J.-C. et le changement d'ère (Puits 7 de Cavaillon) : 23 %.

20. — Voir le récent article de Py 1976, 601, tableau 2. La forme 28c est presque totalement absente de La Vaunage.

représentées (21). Dans la région des Alpilles et dans le Vaucluse, elle semble même être la forme dominante à partir du milieu du siècle (22).

Ces quatre formes principales (23) sont toujours accompagnées, dans les habitats comme dans les dépôts funéraires, par d'autres formes qui, bien que moins représentées, reviennent cependant assez fréquemment :

— la forme 25/27 (fig. 3, n° 1,2,7) a généralement une ouverture entre 8,5 et 10 cm (n° 2), ou plus rarement, jusqu'à 15 cm (n° 1 et 7) (24). Assez fréquemment, à l'extérieur et près de la lèvre, un coup de tournassin crée une carène vive, amincissant par là même, la lèvre (fig. 3, n° 2). Cette variante de petite taille, qui semble se développer à partir du dernier quart du IIe s. (25), est présente dans tous les gisements du Ier s.

— la forme 6 (fig. 3, n° 5 et 6) continue, elle aussi, une forme du IIe s., mais son bord se modifie : il est moins pendant, souvent horizontal et, dans quelques cas, légèrement redressé. Elle devient très proche des types Lamb. B6a ou B6b. Elle reste en usage durant tout le siècle, mais se raréfie, du moins dans la zone septentrionale de la Provence Occidentale, dans la seconde moitié (26).

— la forme 36 (fig. 3, n° 3 et 4) accompagne très souvent la forme précédente et son évolution est très parallèle. Au Ier s., le bord concave est assez large, et il a tendance à se redresser pour atteindre l'horizontale. La forme 36 semble, elle aussi, disparaître lentement à partir du milieu du siècle (27).

Nous constatons que le répertoire de la céramique à vernis noir de type A se limite à sept formes principales, dont quatre essentielles, toutes ouvertes. Il faut ajouter à ces formes courantes les lampes tournées à enduit noir (28). Nous n'aborderons pas en détail ici le problème des formes nettement moins représentées, ou même connues à ce jour à un seul exemplaire (forme 34b à la Cloche, forme 33b aux Baux, formes 49 et 82a dans la nécropole de La Catalane).

D'une manière générale, toutes les formes du Ier s. av. J.-C. sont des vases à pied peu élevé dont le tournassage est assez caractéristique ; le pied est trapézoïdal, avec une couronne d'appui encore large ; la paroi externe est verticale, voire légèrement rentrante ; une gorge formée par la pointe du tournassin entame parfois le pied ou le flanc (fig. 2, n° 7 ; 3, n° 6).

2.1.3. *Les décors*

Au peu de variété dans les formes répond une grande pauvreté dans le décor. La plupart des pièces sont décorées à l'intérieur de la vasque, de sillons simples ou multiples, généralement par paire. Ils sont faits au tour, très rapidement, souvent en continu, sans lever l'instrument, ce qui engendre une spirale. Ces sillons ont une largeur de 0,5 à 2 mm (fig. 2 et 3). Ils sont très fréquents sur les formes 6,5/7, 27c, 28c et 36, quoique ces formes puissent parfois être non décorées (fig. 2, n° 7 et 8 ; 3, n° 3). Les petits bols 25/27 sont presque toujours inornés (fig. 3, n° 1 et 2). Le décor de sillons, sans palmettes ni guillochis, se développe à partir du 3e quart du IIe s. (29), et a toutes les chances d'avoir été inspiré par le décor des vases des groupes B et C (30). Le décor traditionnel de guillochis disparaît dès le début du Ier s. et l'on ne peut en citer que de très rares exemples ensuite (31). Il en est de même pour les décors estampés de rosette unique ou de palmettes divergentes. Dans les petits bols 27b le décor de rosette centrale est connu en plusieurs exemplaires sur l'oppidum de la Cloche (fig. 3, n° 7). Ce décor, qui ne semble pas dépasser le milieu du siècle (32), n'est, pour le moment, connu que dans la région marseillaise. Un décor de palmettes divergentes

---

21. — Sur l'oppidum de La Cloche (Les Pennes-Mirabeau) ou au Castellas de Rognac (15,6 % du type A).

22. — Dans le dépotoir de La Vayède, aux Baux (60 - 30 av. J.-C.) : 30 % du type A ; dans le puits 7 de Cavaillon (30 av. J.-C. et le changement d'ère) : 75 % ; et dans le dépotoir contemporain de La Baume, au Beaucet : 47 %.

23. — A titre d'exemple, dans le dépotoir des Baux cité ci-dessus, ces quatre formes regroupent 74 % du matériel de type A.

24. — Elle pourrait se rapprocher de la forme 113 (Morel 1968, 58 et fig. 5, n° 2 à 6) mais celle-ci est à lèvre arrondie. M. Py (1976, 573) la qualifie de A 25b. En réalité les formes de la fig. 3, n° 1 et 7 représentent l'aboutissement du bol A 27b à rosette centrale, tandis que la forme de la fig. 3, n° 2, avec un petit bord légèrement biseauté, serait une variante apparue à la fin du IIe s. Il est difficile de les classer en deux types différents, attendu que tous les intermédiaires existent.

25. — Elle est déjà présente au Baou-Roux. Au 1er s., elle représente de 5 à 12 % du matériel à vernis noir de type A, selon les gisements.

26. — Dans le dépotoir de La Vayède, aux Baux : 2,6 % du type A ; 1,5 % au Castellas de Rognac. La forme 6 disparaît totalement des dépotoirs très tardifs du puits 7 de Cavaillon et de la Baume, au Beaucet.

27. — Inexistante aux Baux, elle représente 4 % du type A, à Rognac. Elle est également absente à Cavaillon (puits 7) et au Beaucet, à la fin du siècle.

28. — Ces lampes apparaissent au IIe s. et semblent rester en usage jusque vers le milieu du 1er s.

29. — Déjà présents sur l'oppidum du Baou-Roux (2 exemplaires), voir aussi les remarques de M. Py pour la Vaunage (op. cit., 1976, p. 579).

30. — Nous avons aussi avancé l'hypothèse, vu le peu de qualité de ces cercles, d'un repérage destiné à l'empilage (Arcelin, 1973, p. 114). La présence de groupes de cercles espacés (fig. 2, n° 4 ou 10) nous fait aujourd'hui davantage penser à une influence stylistique des autres catégories de céramique à vernis noir, d'autant que, comme nous le verrons plus loin, il y a de fortes chances qu'une partie des vases du groupe B proviennent d'ateliers de Campanie.

31. — Par exemple la forme 5/7 de la tombe IV de Saint-Rémy (P. et Ch. Arcelin, *op. cit.*, 1975, p. 105, fig. 9, n° 6).

32. — Un fond avec rosette a été découvert au Castellas de Rognac (L. Chabot, *op. cit.*, 1968, p. 186, fig. 63v). Nous avons cependant la preuve qu'il existe quelques vestiges très fragmentés d'une occupation antérieure au 3e quart du 1er s. Ce fond appartient peut-être à de tels vestiges, de même que les deux exemples de palmettes divergentes.

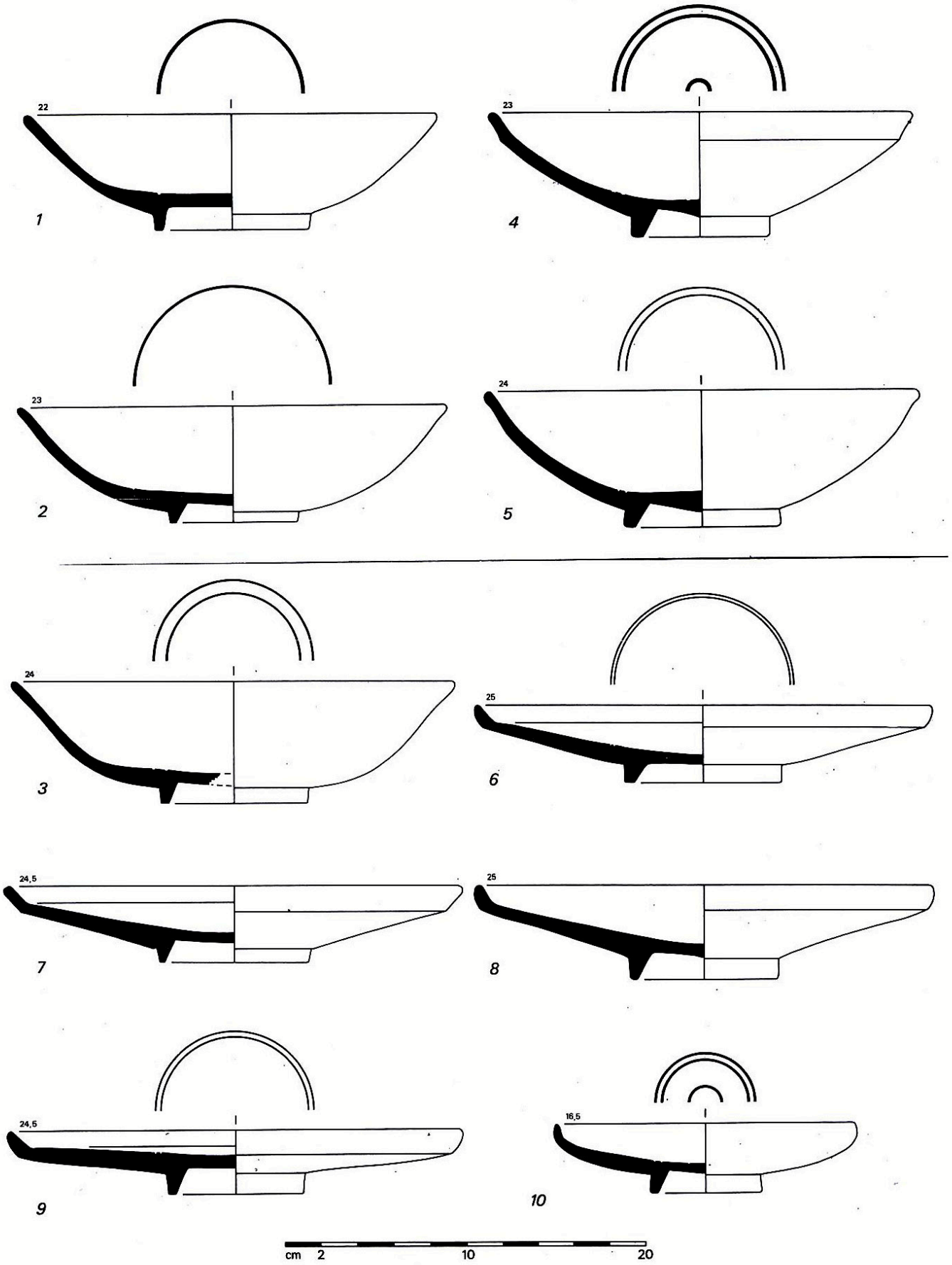

Fig. 2. — Céramique à vernis noir de type A tardive : formes 28c (n° 1 à 3), 27c (n° 4 et 5), 5 (n° 10, 5/7 (n° 8), 5/7a (nos 6, 7, 9).

et de guillochis a été trouvé à la Cloche, également. Dans la zone des Alpilles nous ne connaissons que deux exemples de décor estampé sur céramique à vernis noir de type A : un fond isolé provenant de la fouille des Tremaïe, aux Baux (fig. 4, n° 2), et un plat de la nécropole d'Eyguières (fig. 4, n° 1) (33). Dans un contexte de la seconde moitié du siècle, un autre exemplaire a été trouvé sur l'oppidum de Constantine (34). Enfin, il ne faut pas oublier la décoration peinte qui apparaît sous forme de bandes ou de filets blancs. En Provence Occidentale, ce type de décor ne semble connu que sur la forme 31 : les bandes se situent à l'intérieur de la vasque, près du bord et aussi autour du fond interne. Elles sont isolées ou groupées par deux (fig. 3, n° 8).

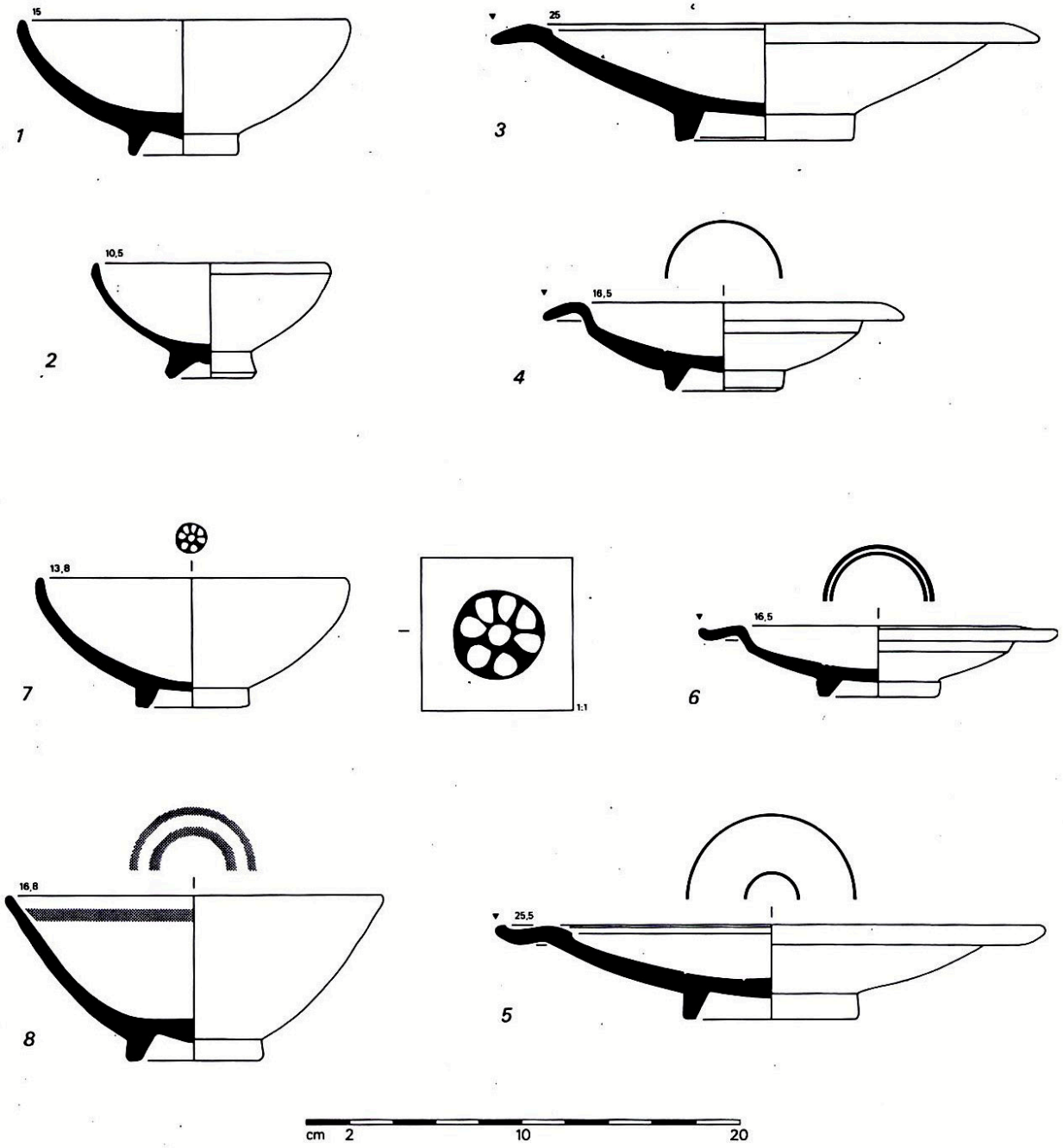

Fig. 3. — Céramique à vernis noir de type A tardive : Formes 6 (n°s 5 et 6), 25/27 (n°s 1, 2 et 7), 31 (n° 8), 36 (n°s 3 et 4).

33. — L'exemplaire des Tremaïe est dans un contexte bien daté entre 5 av. J.-C. et le changement d'ère. Le plat d'Eyguières provient d'une collection ancienne et se trouve aujourd'hui hors de tout contexte, mais l'ensemble du mobilier de cette nécropole se place dans la deuxième moitié du 1er s. av. J.-C. Les palmettes de ces deux exemples ont un dessin très fruste (fig. 4, n° 1) ou totalement confus (fig. 4, n° 2).

34. — Matériel inédit déposé au Musée Borély.

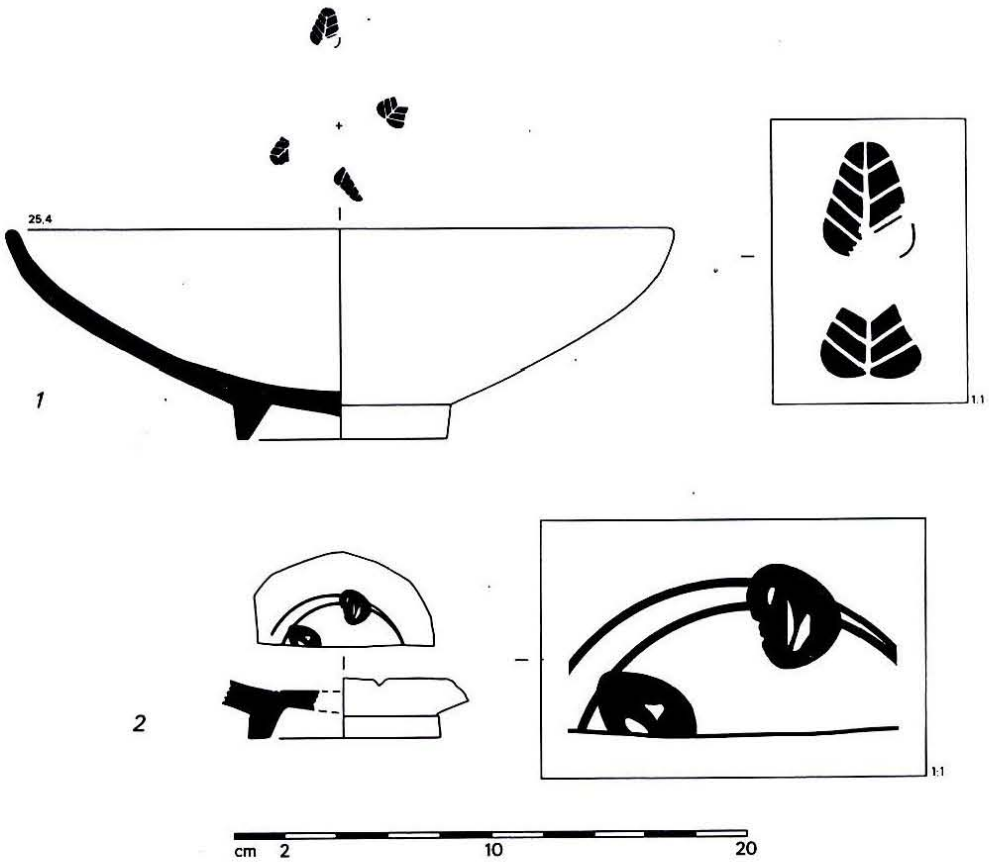

Fig. 4. — Céramique à vernis noir de type A tardive.

2.2. La céramique du groupe B (fig. 5 ; 9, n° 5 et 6 ; 10, n° 2).

Si la céramique à vernis noir de type A est assez homogène du point de vue des pâtes, de l'enduit ou du mode de tournassage, il n'en va pas de même pour les céramiques que nous allons examiner. Elles se rattachent à ce que nous préférons appeler un « groupe » plutôt qu'un « type », car, à la suite de recherches récentes (35), il est maintenant évident que nous sommes en présence de plusieurs origines possibles pour cette production. La céramique de type B définie par J.P. Morel représente un faciès d'Etrurie maritime, et plus précisément, de Cosa (36). La définition de cette même céramique par N. Lamboglia est plus caractéristique d'un autre rameau, en Campanie (37).

2.2.1. *Définition du groupe B*

Tout essai de définition des céramiques du groupe B est difficile à aborder. Les pâtes ont une texture visuellement proche de celles de type A tardif (38). Même dans un mauvais milieu de conservation, les tessons gardent un meilleur aspect que ceux du groupe A, et les cassures s'émoussent difficilement. La teinte de la pâte est variable d'une pièce à l'autre, mais toujours dans les tons chamois à beige rosé (39). Ces variations se rencontrent également dans les enduits. Certains sont d'un beau noir régulier, lisse, voire légèrement bleuté, mais la plupart sont plus irréguliers dans la teinte, avec des passées tirant sur le marron ou sur l'olivâtre. Ce dernier cas résulte de l'application d'un enduit plus fluide que le précédent. Si certaines pièces présentent un aspect mat, les plus nombreuses sont plutôt satinées, ou, plus rarement, avec des reflets métallisés. De toute manière, l'enduit du groupe B est toujours lisse, très adhérent, et l'écaillage, lorsqu'il existe, n'affecte que de petites plaques. Cet enduit a été appliqué par trempage ; le dessous du pied reste souvent réservé.

---

35. — Voir Morel à paraître c, paragraphe 2.3.

36. — Morel 1963, 17; Morel 1965 a, 15.

37. — Lamboglia 1952 a, 140.

38. — Définition optique après examen à la loupe binoculaire dans Arcelin, 1973, p. 129.

39. — Voir les analyses de M. Picon sur les groupes A et B : M. Picon, M. Vichy, G. Chapotat, Note sur la composition des céramiques campaniennes de type A et B, *Rei Cretariae Romanae Fautorum, Acta*, 13, 1971, p. 82-88. Les pâtes du groupe B sont nettement plus calcaires, d'où cet aspect plus clair.

Sommes-nous en présence d'une évolution chronologique entre la fin du IIe s. et la fin du siècle suivant, en d'autres termes, la première catégorie d'enduit est-elle remplacée par la seconde ? Cette hypothèse nous semble peu plausible car des enduits du deuxième type existent dans le matériel de Saint-Blaise, par exemple (40). Faut-il alors penser que des ateliers différents ont alimenté la Provence Occidentale, et dans ce cas, sont-ils implantés dans la même région d'origine, ou au contraire dans des régions différentes ? Si les premiers enduits peuvent se comparer à la B de Cosa qui sert de définition pour une « vraie B », les seconds représentent-ils les exportations du rameau campanien ? Nous ne pourrons répondre que le jour où toutes les pièces de Provence seront étudiées d'un point de vue morphologique, et après des séries d'analyses chimiques indispensables (41). Aujourd'hui, il convient de rester prudent, et de se contenter de parler simplement d'importations italiques (42).

Les formes de la céramique de groupe B sont assez correctement tournassées, mieux que celles du type A : les stries, les gorges et les arrachements sont rares ; les arrondis du profil sont faits soigneusement, par tous petits méplats successifs. Les potiers du groupe B apportent plus de soins aux finitions de ces céramiques, pourtant produites elles aussi en grandes séries, que ne le font ceux des officines napolitaines.

2.2.2. *Les formes.*

Le groupe B a exporté en Provence Occidentale surtout des formes ouvertes. Les gisements du Ier s. av. J.-C. en fournissent trois, essentiellement :

— la forme B5 (fig. 5, nº 7 et 8 ; 9, nº 6) est la plus fréquente. Elle doit son succès à sa très forte ressemblance avec la forme A 5/7 étudiée plus haut, et son utilisation doit être analogue. Elle s'en différencie par une vasque souvent plus plate et un rebord fréquemment non caréné à l'extérieur (des pièces carénées existent cependant) (43). Dans quelques cas, le flanc interne remonte légèrement au centre de la pièce (44). Le pied est très caractéristique : parfois un peu élevé (fig. 5, nº 8), il est le plus souvent bas et trapu, avec une large couronne d'appui et un bourrelet arrondi, saillant à l'extérieur ; plus rarement, un sillon circulaire occupe le centre de la couronne d'appui. A l'ouverture, le diamètre de la pièce est très variable, et peut dépasser 30 à 35 cm (fig. 5, nº 7) ; des exemplaires atteignant 54 cm ont été retrouvés dans l'épave de l'île Plane.

— la forme B1 (surtout la variante B1a) (fig. 5, nº 1 et 2 ; 9, nº 5 ; 10, nº 2) est caractérisée par ses deux sillons externes, assez larges, incisés sous la lèvre ; un sillon unique à cet endroit est plus rare (fig. 5, nº 2). Le pied, rectiligne, est évasé ; la couronne d'appui, plus étroite que pour la forme 5, est parfois réduite à une arête (fig. 5, nº 1). Une petite gorge de tournassage entame souvent le flanc au-dessus du pied (fig. 10, nº 2). La lèvre est souvent aplatie vers l'extérieur.

— la forme B3a (fig. 5, nº 5 et 6) présente un flanc concave, une lèvre arrondie ou aplatie. Le pied, s'il est peu élevé, est très saillant en revanche.

Les autres formes du groupe B sont baucoup plus rares : B2 (nécropole de la Catalane, aux Baux) (fig. 5, nº 3 et 4), B4 (au Castellet de Fontvieille et dans le dépotoir de la Vayède, aux Baux). La forme B6, présente dans le Gard, n'a pas encore été signalée en Provence Occidentale. Dans les épaves de la côte provençale, il existe des formes B 10 (épaves du Titan, de l'île Plane, de Planier 3) et aussi des formes B8 et B13.

Comme nous le verrons ci-après, le groupe B est nettement moins représenté que le type A. Il s'avère très difficile de donner des pourcentages significatifs sur la fréquence de chaque forme car il y a trop peu de pièces dans chaque site.

---

40. — L'abandon du site doit se placer dans les premières années du 1er s. (voir les considérations en début d'article). M. Py, à propos des céramiques de la Vaunage (Gard) semble davantage sensible à cette hypothèse (Py 1976, 556 et 558).

41. — Durant ces journées du 17 et du 18 Décembre 1977 à Montpellier, M. Picon a présenté des résultats d'analyses sur de la céramique de type B de Cosa et d'un groupe de Campanie. Ces deux ensembles sont nettement différents du point de vue de leurs constituants. Il nous semble donc qu'une série d'analyses sur des pièces bien choisies, pourrait répondre déjà à notre interrogation. Par ailleurs, il semblerait, au vu des céramiques exposées, que la Campanie ait surtout exporté vers le Sud de la France, et l'Etrurie, davantage vers la Catalogne et le Roussillon. Cette hypothèse trouve une confirmation possible dans l'abondance de la céramique campanienne de type A (voir *infra*, parag. 4).

42. — Cette gêne dans le choix entre une « vraie B » ou une « B-oïde » se ressent nettement depuis quelques années à travers les publications (voir par exemple, l'avis de Morel 1975, 89-91). Si la mise en évidence de la multiplicité réelle des ateliers de production, dans ce cas précis de la céramique de type B, nous permettra, dans quelques décennies une meilleure compréhension des courants commerciaux, nous serons, par contre, beaucoup plus réservé aujourd'hui quant à l'existence d'ateliers provençaux ayant reproduit cette céramique (Morel-Perrin 1976, p. 146-148). La présence de céramique de groupe B dans les épaves de notre région, chargées par ailleurs de produits italiques que l'on retrouve dans les fouilles terrestres, serait en faveur d'une origine extra-provençale. A vrai dire, nous ne connaissons pas de séries d'imitation du type B en Provence Occidentale. M. Py a d'ailleurs fait la même observation pour la région du Languedoc Oriental (Py 1976, 556).

43. — Lequement-Liou 1976, p. 600-601, fig. 5 et 6. A. Tchernia, Premiers résultats des fouilles de juin 1968 sur l'épave 3 de Planier, *Etudes Classiques*, 3, 1968-1970, p. 51-82.

44. — Exemple du nº 40 de La Catalane, aux Baux (Arcelin, 1973, p. 131, fig. 23).

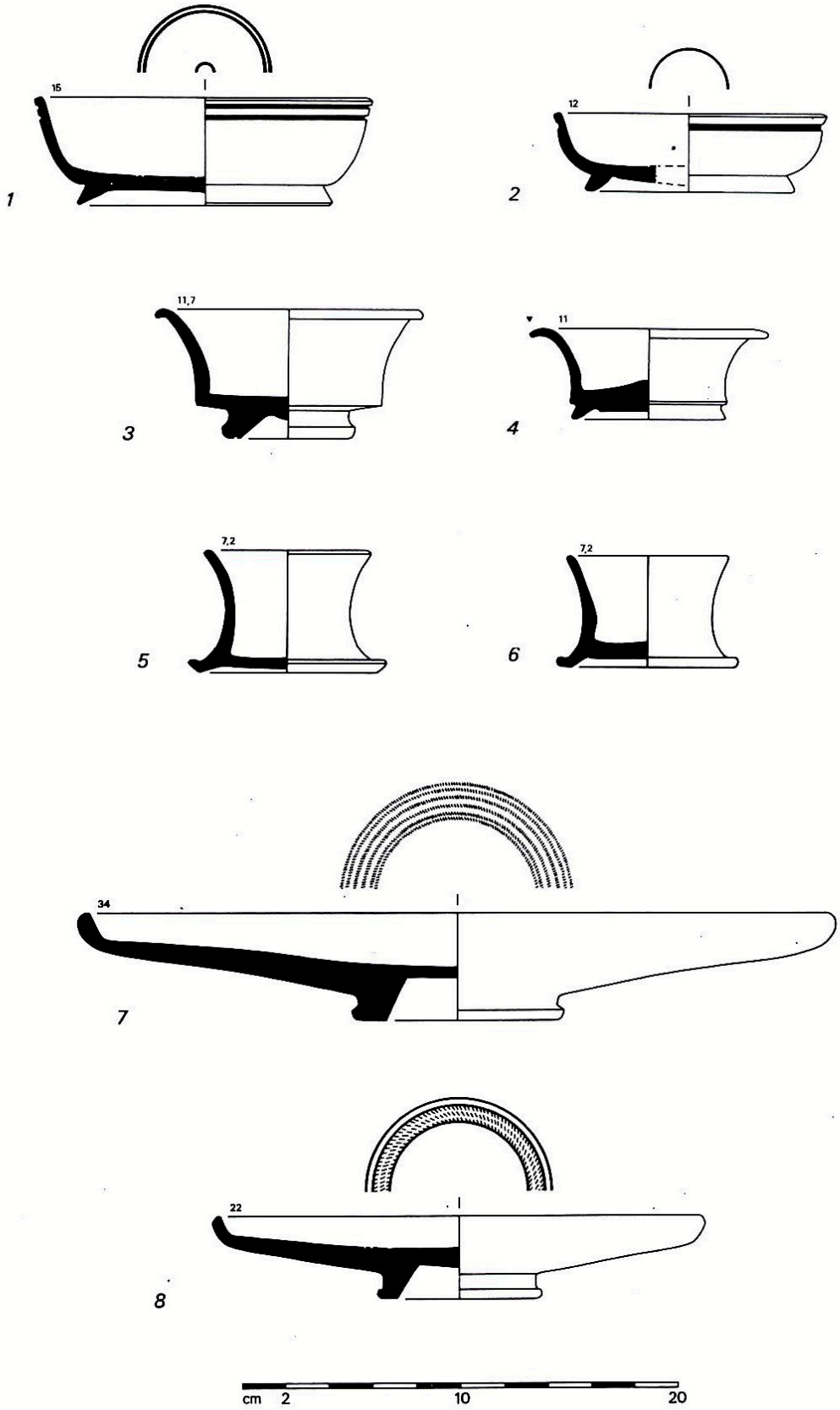

Fig. 5. — Céramique à vernis noir du groupe B : formes 1A (n°s 1 et 2), 2 (n°s 3 et 4), 3a (n°s 5 et 6), 5 (n°s 7 et 8).

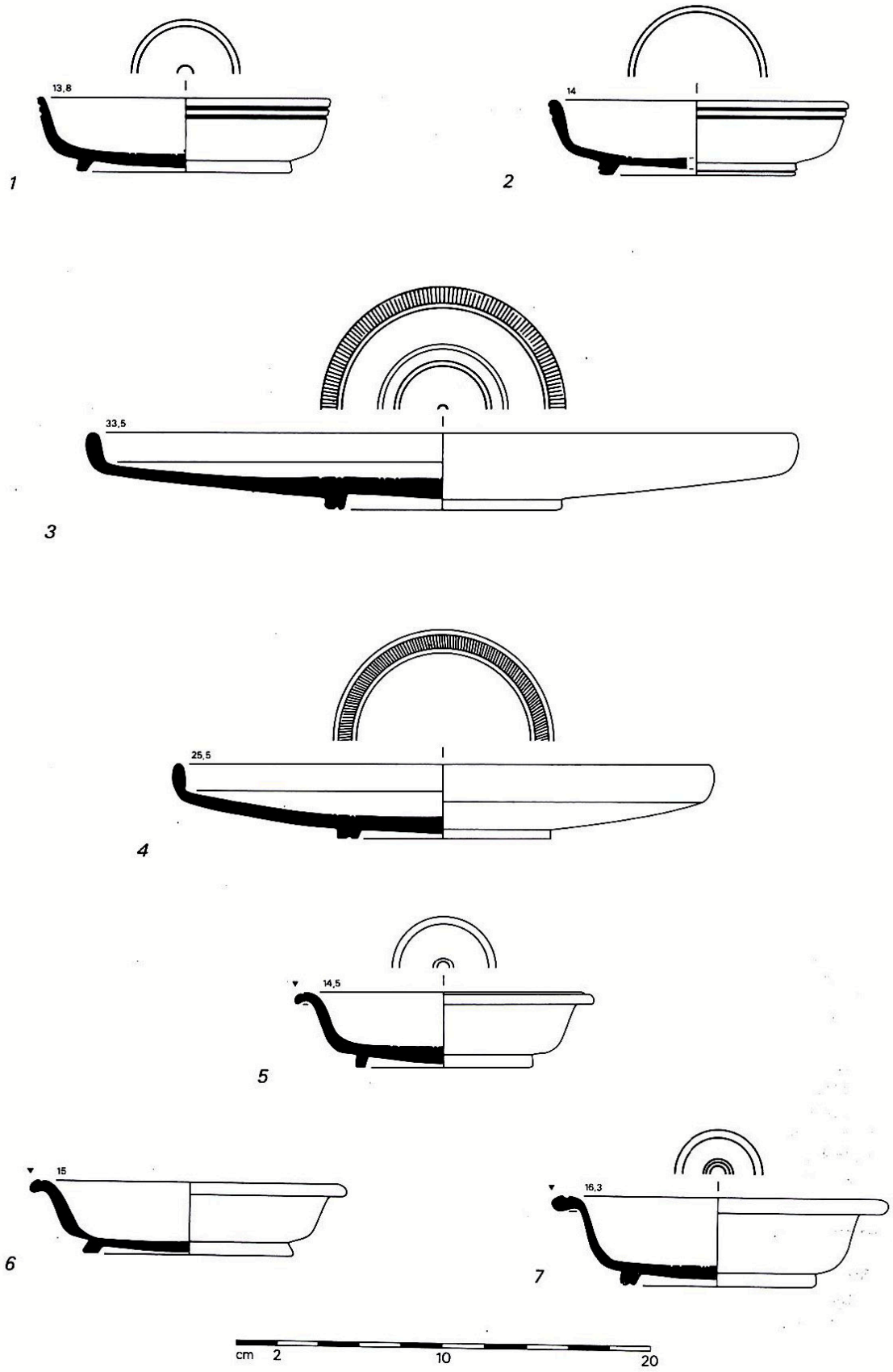

Fig. 6. — Céramique à vernis noir de type C (n° 1 à 5) et variante de pâte (n°s 6 et 7) : formes 1 (n°s 1 et 2), 7 (n°s 3 et 4), 19a (n° 5 à 7).

2.2.3. *Les décors.*

Comme pour les formes, la même impression de soin relatif se dégage pour les décors. Ils sont cependant très simples et assez spécifiques pour chaque forme. Les décors les plus complexes se rencontrent sur la forme B 5 ; le plus souvent, ils se composent de cercles concentriques espacés ou groupés par deux. Ces cercles sont bien faits, et accompagnés de plusieurs rangées (de 2 à 6) de très fins guillochis, parfois à peine marqués ; ceux-ci sont obtenus par broutage sur le tour ; ils sont courts, et toujours inclinés à 45° sur l'axe du vase (fig. 5, n° 8). Les décors de guillochis seuls sont plus rares (fig. 5, n° 7). Les estampilles sont encore pratiquement inconnues dans les fouilles terrestres de Provence Occidentale au 1er s. av. J.-C. Nous n'en connaissons que sur des pièces de la fin du IIe s. (fouilles des Tremaïe, aux Baux). Par contre, l'épave de l'île Plane, près de Marseille, a donné plusieurs poteries très carénées (forme 7), ornées de guillochis et d'estampilles multiples (45). Les vases de forme B 1a sont uniquement décorés de cercle isolé (fig. 5, n° 2 ; 10, n° 2) ou bien concentriques et par groupes de deux en général (fig. 5, n° 1). La forme B 3 est inornée. Enfin, on notera que les fouilles sous-marines ont fourni des formes B 8 avec timbre central « a losanga » (46).

2.2.4. *Date d'apparition des céramiques du groupe B en Provence Occidentale, et leur évolution.*

Quoique nous manquons d'étude d'ensemble sur certains sites de la fin du IIe s., nous pouvons nous faire une première idée des dates d'apparition de la céramique à vernis noir de groupe B sur les habitats. Très peu représentée à Entremont (47), elle est à ce jour absente du site du Baou-Roux, à Bouc-Bel-Air. Ces deux sites semblent bien avoir été détruits par les forces militaires romaines vers 123, ou peu après. Dans les habitats un peu plus anciens, cette céramique, parfois, n'est représentée que par une seule pièce (à Teste-Nègre, par exemple) (48). L'oppidum de Saint-Blaise, bien que proche des circuits du commerce maritime, et malgré l'assez vaste surface fouillée par H. Rolland depuis 1935, n'a fourni que cinq ou six bords de forme 5 et quelques flancs isolés ! Nous pensons que les premières importations régulières et de quelque importance ont dû débuter dans le troisième quart du IIe s., et rester assez faibles jusqu'au début du Ier s. Par contre, dans le courant de ce siècle, la proportion de céramique de groupe B par rapport à l'ensemble des pièces à vernis noir importées, augmente mais, comme on le verra plus loin, de façon assez différente selon les régions.

Il n'est pas facile de savoir si les formes évoluent durant ce siècle d'importation, en Provence Occidentale. A première vue, il semble que l'on puisse répondre par la négative (49), mais il est difficile d'admettre que quatre ou cinq générations de potiers travaillant dans une multiplicité d'ateliers, n'aient pas légèrement modifié le style.

2.3. La céramique de type C (fig. 6 ; 9, n° 7 et 8 ; 10, n° 3).

2.3.1. Cette céramique, elle aussi, pose quelques problèmes à l'archéologue provençal. En effet, si la plupart des chercheurs de la Méditerranée Occidentale s'accordent pour définir le type C à partir des productions de la région syracusaine (50), les hésitations sont manifestes dans le Sud de la France. Cette céramique a tendance, après un long séjour en terrain très acide, à « fondre » littéralement. Elle perd une grande partie de son enduit noir, les cassures s'émoussent très facilement. A cause de cette mauvaise qualité apparente, nous sommes persuadés qu'une grande partie des importations de C siciliote a été attribuée à des imitations régionales dont, par ailleurs, nous ne nions pas l'existence. Nous insistons sur cette question avant même de définir les caractéristiques de ce type, car ces erreurs risquent de fausser complètement la compréhension des courants commerciaux (51).

La céramique à vernis noir de type C a une pâte grise, avec assez fréquemment mais pas obligatoirement, une âme brune ou légèrement rosée. La texture est plus grossière que celle des céramiques précédentes (52). La pâte contient de nombreuses particules non plastiques (calcaire blanc, quartz, inclusions rouilles et noires). Dans un milieu de conservation neutre, la paroi reste ferme et les cassures peu émoussées. Nous connaissons dans les nécropoles du Paradou et des Baux quatre formes 19 (fig. 6, n° 6 et 7) très proches du type C classique, mais dont la pâte est un peu différente : elle contient moins de quartz et de calcaire et, de plus, elle se délite ou se fêle facilement. Il peut fort bien s'agit d'une variante de pâte à l'intérieur des importations. De plus, l'enduit de ces pièces est identique à celui des autres vases de type C.

---

45. — Lequement-Liou 1976. Comme l'ont démontré les auteurs, nous sommes en présence d'exportations étrusques d'Arezzo. Mais ces pièces étaient-elles destinées à la région marseillaise ou au Languedoc Occidental ?

46. — Dans l'épave du Titan, par exemple : Tailliez 1961, 187, fig. 6.

47. — Renseignements fort aimablement communiqués par MM. Fr. Salviat et G. Congès.

48. — M. Fr. Gantès nous a signalé la présence d'une forme B 10 (réoccupation partielle du site, ultérieurement à la destruction générale de la fin du IIIe s. ?). Cette forme est aussi présente dans l'épave du Grand Congloue (Benoît 1961, 95, pl. XIII, n° 1).

49. — Voir dans ce sens les remarques de Morel 1968, 60.

50. — Nous renvoyons, encore une fois, à l'étude à paraître de Morel à paraître c, parag. 3.5 et appendice II.

51. — P. Pelagatti, Contrado Aguglia, La cisterna, *NSA*, 24, 1970, p. 465-499.

52. — Nous ne sommes guère d'accord avec M. Py (Py, 1976, 590 et note 3) qui voit dans les vases du type C de la nécropole de La Catalane, très abîmés par l'acidité du sol, des imitations locales ; nous renvoyons aux commentaires de notre article sur ce site.

L'enduit est caractéristique : d'un noir profond, très opaque, luisant, lisse au toucher, mais moins fin que l'enduit du groupe B par exemple. Il se détache très facilement par plaques, et laisse apparaître une surface gris sombre. L'enduit a été appliqué par trempage des pièces, et recouvre rarement la totalité du flanc externe : il laisse souvent en réservé la partie inférieure de la paroi et le pied.

La qualité du tournassage des vases est variable d'une pièce à l'autre. Certaines séries sont assez bien faites et rappellent un peu les finitions du groupe B (fig. 6, n° 3). D'autres plats ont des parois plus grossières et présentent un profil dont les finitions sont nettement plus anguleuses (fig. 10, n° 3). Il est bien évident que plusieurs ateliers ont alimenté notre région, sans parler des modifications dues à une évolution chronologique.

2.3.2. Les formes.

Le nombre de formes différentes est aussi limité que pour les céramiques du groupe B et, comme dans le cas de celui-ci, très peu représentées dans l'ensemble des céramiques à vernis noir (53). Elles ne comprennent que des vases ouverts (54). Les gisements provençaux ont livré trois formes, presqu'exclusivement :

— la forme C7 est la plus fréquente (fig. 6, n° 3 et 4 ; 9, n° 7 ; 10, n° 3). Comme la forme B5, elle se rapproche des plats très ouverts de type A 5/7. Elle a un diamètre d'ouverture assez variable, compris entre 20 et 30 cm, rarement moins (fig. 10, n° 3) ; par contre, les grands plats de 30 à 40 cm, voire plus, semblent assez fréquents (fig.6, n° 3 ; 9, n° 7). Très aplatie, la forme C7 a un bord presque vertical, séparé du flanc par un arrondi assez brusque (fig. 6, n° 3) ou, au contraire, par une carène vive (fig. 10, n° 3). La lèvre est arrondie.

— la forme C 19a (fig. 6, n° 5 à 7 ; 9, n° 8) est également répandue. Le diamètre d'ouverture se situe entre 13 et 20 cm environ. Les parois sont le plus souvent arrondies, et le bord, plus ou moins saillant, est peu replié, presqu'horizontal. Une rainure circulaire plus ou moins large le sépare en deux. La lèvre est arrondie.

— la forme C1 (fig.6, n° 1 et 2) est peut-être un peu moins distribuée en Provence Occidentale que les deux précédentes. Le diamètre d'ouverture mesure entre 13 et 16 cm. Sa forme est assez proche de celle du groupe B, mais sans doute un peu plus large par rapport à la hauteur totale. La lèvre est arrondie. Deux sillons sont tracés sur la face externe, sous la lèvre.

Les autres formes sont très rares : C2 (nécropole de la Catalane) ainsi que de petits vases fermés, du type de l'aryballe, connus à l'état de fragments seulement (aux Baux : dépotoir de La Vayède, et habitat des Tremaïe) (55) et peut-être aussi du type guttus, à la Cloche.

Les vases ouverts sont pourvus de pied assez caractéristiques : ils sont très bas, verticaux, ou légèrement évasés ; quelquefois, leur paroi externe donne l'impression d'un léger bourrelet car la pointe du tournassin travaillant le flanc a créé une petite gorge dans le haut du pied (fig. 10, n° 3). La couronne d'appui est assez large et, sur les formes C 7 ou C 19a, parfois soulignée par un sillon circulaire (fig. 6, n° 3, 4, 7).

2.3.3. Les décors.

La décoration interne des vases ouverts de type C est simple, et très parallèle à celle des vases du groupe B, avec cependant de légères différences. Les formes C 1 et C 19a sont décorées de sillons concentriques, beaucoup plus soigneusement exécutés que sur les vases du type A. Ces sillons sont le plus souvent par paires et en plusieurs groupes (fig. 6, n° 1,5,7). Dans le plat C 7, nous retrouvons le même décor, avec fréquemment plusieurs groupes de deux sillons (fig. 6, n° 3). De plus, des guillochis larges, et perpendiculaires à l'axe de rotation du vase, occupent l'espace entre deux groupes de sillons. Ils sont toujours disposés en rangée unique, et non en petites rangées parallèles et groupées comme sur les vases du groupe B (fig. 5, n° 7). Dans quelques cas existent cependant deux rangées de guillochis séparées par un espace vide (56).

2.3.4. Date d'apparition des céramiques du type C en Provence Occidentale, et leur évolution.

Dans les sites qui paraissent détruits vers 123 ou peu après (Entremont, le Baou-Roux) nous ne connaissons à ce jour pas un seul fragment de type C (57). Cette catégorie est aussi totalement absente du petit site de La Roque d'Odor, détruit sans doute peu après (fin IIe s. ou tout début du 1er s.). A Saint-Blaise, nous n'avons retrouvé que deux tout petits fragments de bords de forme C 7 (58). Par contre, le type C est attesté par quelques pièces dans le deuxième quart du 1er s., sur le site de la Cloche. Il est représenté encore en plus grand nombre dans le dépotoir du Col de La Vayède, aux Baux (vers 60 - 30) (fig. 9, n° 7 et 8). Dans l'état actuel des recherches, il semble que l'on puisse situer les premières importations en Provence Occidentale dans le 1er quart du 1er s. (59). L'évolution des

---

53. — Voir la définition optique donnée pour les vases de la nécropole de La Catalane, Arcelin, 1973, 134-136.

54. — Ce qui ne nous permet pas de donner ici le % représenté par chaque forme. Nous verrons cependant qu'il a dû y avoir aussi quelqués rares importations de petits vases fermés globulaires.

55. — Des types de vases fermés sont bien connus dans les fouilles d'Akrai, près de Syracuse (P. Pelagatti, *op. cit.*, 1970, p. 471, fig. 45).

56. — Voir l'exemple du n° 47 de la nécropole de la Catalane (Arcelin 1973, p. 135, fig. 25).

57. — Ceci semble confirmé encore par les dernières fouilles du site d'Entremont (aimable renseignement Fr. Salviat).

58. — Fragments signalés avec les quelques tessons de type B dont nous avons déjà parlé, par H. Rolland, *op. cit.*, Suppl. *Gallia*, VII, 1956, p. 54.

59. — Les mêmes constatations ont été faites en Vaunage (Py, 1976, 585).

formes et du décor sont difficiles à cerner ; il semble cependant que certaines des dernières importations, à la fin du siècle, soient un peu plus grossières (paroi plus épaisse, ou bord de la forme C 19a moins évasé) (dépotoir de La Baume, au Beaucet, par exemple) (fig. 6, n° 2).

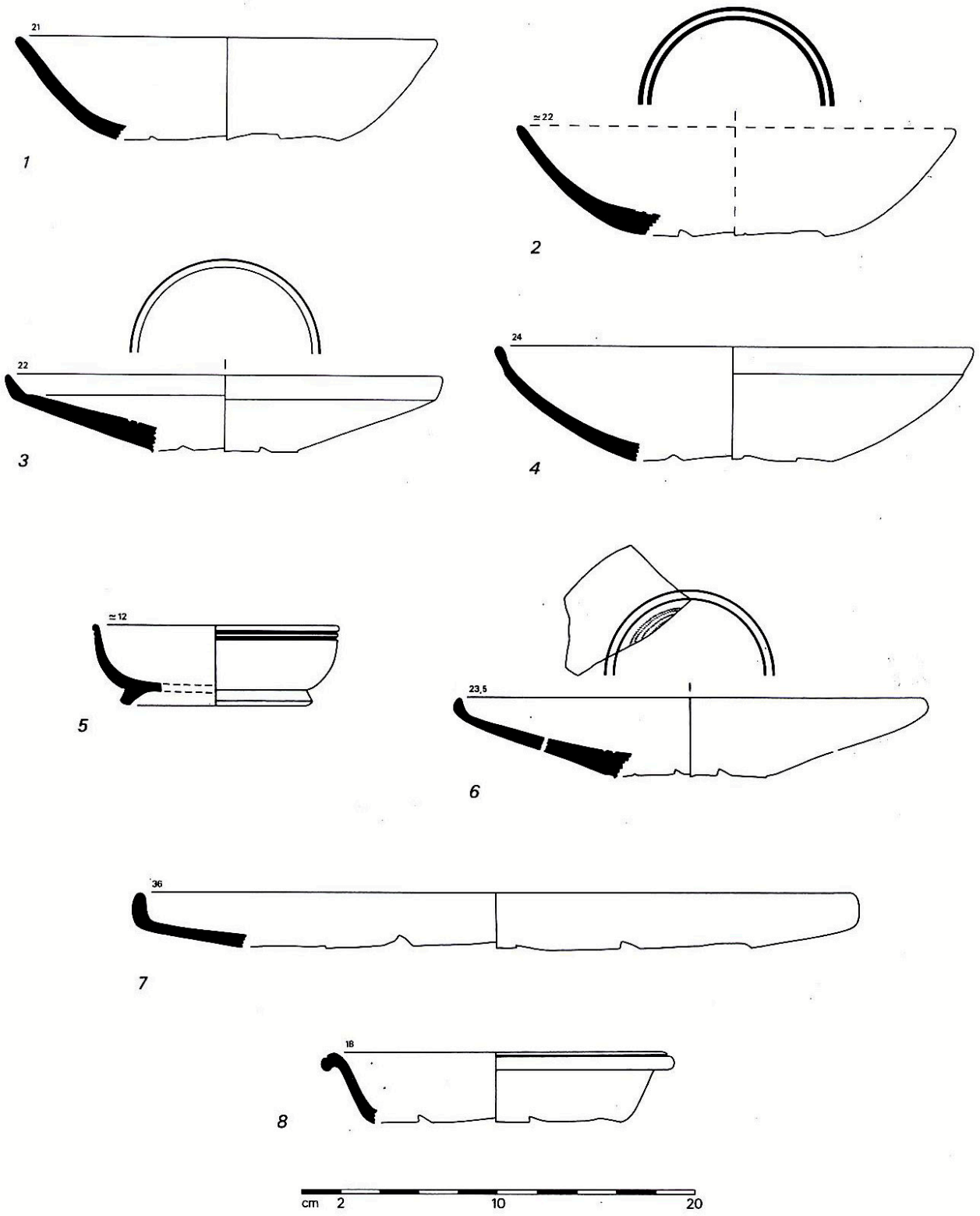

Fig. 9. — Les Baux-de-Provence (dépotoir du Col de La Vayède, vers 60-30 av. J.-C.). Céramique à vernis noir de type A (n° 1 à 4), du groupe B (n°s 5 et 6), et de type C (n°s 7 et 8).

2.4. Les proportions relatives des catégories de céramiques à vernis noir importées, et leur répartition régionale

Après avoir rapidement essayé de définir l'aspect, les formes, et les décors de chaque catégorie de céramiques à vernis noir importées en Provence Occidentale, il est intéressant d'examiner dans quelles proportions relatives elles ont envahi le marché local. Nous pouvons prendre quatre exemples dans des habitats de courte occupation ou des dépotoirs (fig. 1) :

— l'habitat du Castellas de Rognac, occupé entre 50 et 20/10 av. J.-C. La fouille de vingt-cinq cases et des rues avoisinantes a fourni 67 pièces de céramique à vernis noir, qui se répartissent ainsi :

type A 95,5 %
type B 1,5 %
type C 3,0 %

— le dépotoir de La Baume, au Beaucet, dans le Vaucluse peut être daté entre 40/30 av. J.-C. et 10 ap. environ. Il a donné 21 pièces à vernis noir. Bien que le nombre total soit trop faible pour une fiabilité statistique, il est intéressant de comparer ces chiffres à ceux du dépotoir suivant :

type A 81 %
type B 9,5 %
type C 9,5 %

— le puits n° 7 de la colline Saint-Jacques de Cavaillon (couche inférieure) est très homogène et semble de durée assez limitée, très parallèle au Beaucet (vers 30 av. J.-C. jusque vers le changement d'ère). Il contient 62 pièces de céramique à vernis noir :

type A 77,4 %
type B absent
type C 22,6 %

— enfin, le dépotoir de La Vayède, aux Baux (vers 60 - 30 av. J.-C.) a fourni 104 pièces à vernis noir où les trois catégories se répartissent comme suit :

type A 73,1 %
type B 19,2 %
type C 7,7 %

De ces quatre exemples, très inégaux, nous pouvons cependant tirer quelques premières conclusions qui, bien entendu, demanderont à être confirmées ou nuancées ultérieurement par les résultats des fouilles d'autres sites :

- la proportion de type A est très homogène au milieu et dans la seconde moitié du siècle autour des Alpilles et dans le centre du Vaucluse : elle se situe entre 70 et 80 %. Ces chiffres sont confirmés par les statistiques effectuées sur le matériel des nécropoles :

aux Baux (Catalane)	69,2 %
à Eyguières (Roche de Nadal)	81 %
à Saint-Rémy (sépultures dispersées)	82,5 %

- Les proportions des types B et C, moins représentés, sont forcément plus fluctuantes d'un site à l'autre. Cependant, nous nous apercevons que ces deux catégories sont nettement plus représentées dans les Alpilles et dans le Vaucluse que près de Marseille (60).

2.5. La question de l'arrêt des importations en Provence Occidentale.

Il faut avouer que nous touchons là à un point qui soulève bien des controverses parmi les chercheurs. Posons clairement le problème : il est généralement admis, et particulièrement dans les stratigraphies de la péninsule italique, que l'arrêt de la production des céramiques à vernis noir se place aux alentours de 50 av. J.-C. (61). Or, l'observation de stratigraphies d'habitats ou de celles de sépultures, nous montre une utilisation des trois types de céramiques jusque vers le changement d'ère. Que penser de ce décalage de 40 à 50 ans ?

Nous constatons dans les fouilles une présence très importante des céramiques de type A, B, et C au milieu du siècle et dans le troisième quart (dépotoir des Baux, habitat de Rognac) (62) (fig. 9). La fouille récente d'un puits-citerne et des couches qui l'entouraient aux Tremaïe (Les Baux) durant l'été 1977, a apporté des documents encore plus précis. Ce puits, destiné à recueillir les eaux de deux sources, a été aménagé dans un substrat d'argile pure, et s'est effondré peu de temps après sa construction. Son entourage de pierres et sa margelle ont été recouverts et volontairement scellés. Or, la construction de ce puits se place indiscutablement entre 5 av. J.-C. et le changement d'ère (63). Entre son effondrement et son recouvrement, il a dû servir de dépotoir à un habitat proche. Parmi un

---

60. — Ces observations semblent confirmées par les fouilles en cours de La Cloche (1ère moitié du 1er s. av. J.-C.) ; près de Marseille, le type B est cependant mieux représenté que le C : F. Benoît avait déjà noté à propos du type B qu'il était « absent ou rare dans les sites pré-romains de la Provence littorale » (*op. cit.*, Suppl. *Gallia*, XIV, 1961, p. 75).

61. — Voir la mise au point de Morel à paraître c, paragraphe 3.2, 3.5 et 3.7.

62. — Nous le verrons dans notre conclusion, les vases ouverts à vernis noir ainsi qu'un faible pourcentage de céramique commune tournée italique, remplacent presque totalement à cette époque les vases ouverts modelés traditionnels dans ces deux sites qui peuvent s'approvisionner facilement. Plusieurs épaves, datables du milieu du siècle, contiennent toujours de la céramique à vernis noir (Planier 3, épave de la Madrague de Giens, près d'Hyères).

63. — Cette datation se base sur la chronologie des céramiques arétines lisses contenues dans les couches autour du puits, ainsi que sur l'indication fournie par un as de Nîmes (B.N. 2778) de la 2e émission.

matériel divers, il contient trois pièces en céramique à vernis noir, cassées en plusieurs gros fragments et dont l'état de conservation montre qu'elles ont été brisées très peu de temps avant leur enfouissement (fig. 10). Nous admettons très volontiers que nous sommes là en présence des toutes dernières pièces encore en utilisation dans la région (64). De toute manière, il nous paraît bien hasardeux de voir dans ces pièces des « objets de collection » précieusement conservés un demi-siècle après l'arrêt des importations. Nous affirmons que ces vases à vernis noir n'avaient qu'un rôle strictement utilitaire, donc une probabilité de bris aussi élevée qu'une autre céramique (65).

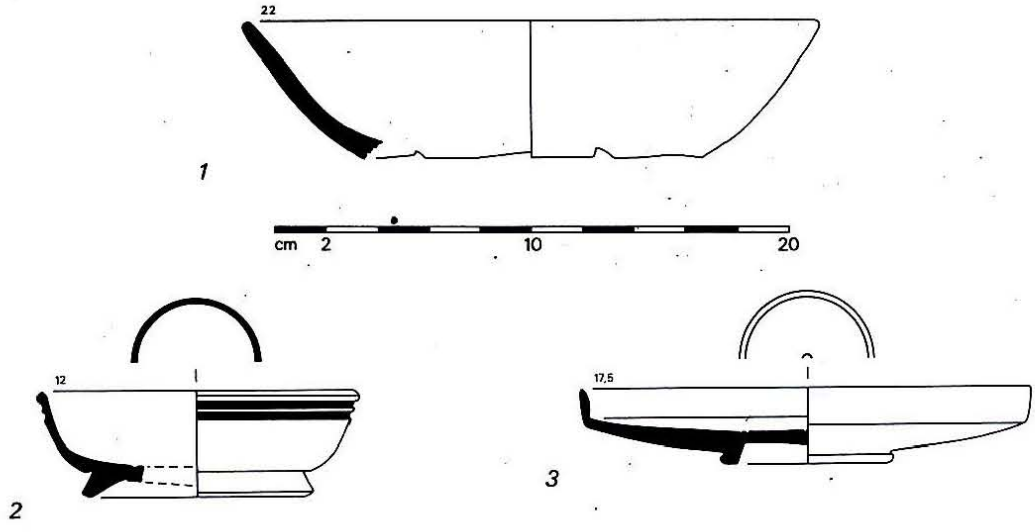

Fig. 10. — Les Baux-de-Provence (habitat des Tremaïe, matériel du puits-citerne, sondage 1,1977, vers 5 av. J.-C. et le changement d'ère). Céramique à vernis noir de type A (n° 1), du groupe B (n° 2) et de type C (n° 3).

D'autre part, ces mêmes stratigraphies de la fin du siècle ne nous montre pas d'importations massives de céramique ayant pu supplanter les séries à vernis noir. Un exemple : les céramiques sigillées italiques jusque vers 15/10 av. J.-C. au Castellas de Rognac ne forment que 2,3 % des céramiques du site, contre 19,8 % aux vernis noir d'importation. Ce chiffre est même ramené à 1,2 % dans le dépotoir de la Baume au Beaucet. Dans les nécropoles de la seconde moitié du siècle autour des Alpilles, la sigillée italique est très peu représentée. D'une manière générale, dans le Sud de la France, les importations de sigillée italique ne semblent prendre une réelle importance qu'après 15/10 av. J.-C. (66).

Enfin, il ne faut pas voir dans les productions régionales que nous allons aborder ci-après, un complément très important à la disparition des importations. Ces remarques sont bien entendu valables pour la zone septentrionale (Alpilles, Vaucluse), car à Marseille même et dans sa région immédiate, il y a toujours eu une forte tradition d'imiter les importations. Malheureusement, ces séries d'imitations sont encore inédites. Cependant, après 49, il semble que celles-ci aient beaucoup décliné, si l'on en juge par le mobilier de Rognac où elles ne représentent que 2,6 % de toute la céramique du site (fig. 7, n° 5 et 6).

Il nous semble, dans l'état actuel des recherches, que l'on puisse envisager un arrêt dans les importations de céramiques à vernis noir des trois types vers 30/20 av. J.-C., et une utilisation dans les habitats jusque vers 10 av. J.-C. et le changement d'ère (67).

---

64. — Ainsi, une petite fosse-dépotoir à Saint-Laurent-de-Pélissanne, qui a dû être scellée à la même époque, ne contient pas de céramique à vernis noir, mais uniquement des imitations régionales du type A (aimable renseignement J. Proust, dépôt de Pélissanne).

65. — Les réparations à l'aide d'agrafes en plomb ne peuvent servir sérieusement d'argument prouvant la rareté de ce matériau : la céramique modelée locale présente tout autant de réparations !

66. — Voir les travaux de J.L. Fiches, *La céramique arétine en Languedoc méditerranéen*, Mémoire de Maîtrise, Montpellier, 1970.

67. — Observations très similaires dans le Gard (Py, 1976, 594).

3. LES PRODUCTIONS RÉGIONALES

Des études récentes sur le Gard et la Vaunage montrent sur la rive Ouest du Rhône une apparition d'imitations de céramique à vernis noir dès le 1er quart du Ier s., et surtout, dans le 2e quart (68). Dans la région marseillaise où les productions locales tournées sont importantes depuis le VIe s., il est certain que les céramiques à vernis noir ont dû susciter de nombreuses imitations depuis leur apparition au IIIe s. Mais, nous l'avons déjà indiqué, aucune étude, surtout pour la période qui nous intéresse, n'a été faite à ce jour. Nous ne savons même pas si les productions de la cité phocéenne ont largement dépassé ses murs. Des travaux sur les séries récentes de Saint-Blaise et de l'oppidum de la Cloche permettront de répondre pour la fin du IIe s. et pour la première moitié du suivant. Les imitations du type A sont, en tout cas, presqu'inexistantes dans le dernier quart du IIe s. au Baou-Roux. Le Castellas de Rognac est un témoin pour la période qui commence après la chute économique de Marseille : les productions locales inspirées directement des céramiques à vernis noir importées ne représentent que 2,6 % de l'ensemble du matériel, ou 11,8 % des vases de type « campanien ».

Qu'en est-il pour les régions septentrionales, particulièrement près de la chaîne des Alpilles ? Le manque de documents publiés pour la première moitié du 1er s. ne peut, évidemment, pas nous permettre de savoir si les céramiques à vernis noir d'importation sont accompagnées par des imitations marseillaises ou peut-être locales (69). Nous connaissons cependant à Glanum un fond de petit bol en pâte jaune clair avec enduit brun rouge, portant un décor de rosette unique estampée (fig. 7, n° 7). En tout cas, l'analyse du matériel céramique du dépotoir de La Vayède, aux Baux, montre l'absence totale, vers 60 - 30 av. J.-C. de toute imitation. Par contre, celles-ci apparaissent dans les niveaux du dernier quart du siècle et dans les premières années de notre ère. Dans le puits 7 de Cavaillon, elles représentent de 3 à 5 % des céramiques de type « campanien » ; elles sont présentes dans un dépotoir de Pélissane ou dans les couches contemporaines des Tremaïe. Plus au Nord, dans le centre du Vaucluse, au Beaucet, le dépotoir de même époque en contient 19,2 %. Dans la tombe du point B de la Catalane, aux Baux, un exemplaire aurait été trouvé avec un bol de sigillée italique dont la forme apparaît vers 20 av. J.-C.

Il semble donc que dans la région des Alpilles, et peut-être aussi dans le Vaucluse (?), les imitations de céramique à vernis noir n'apparaissent guère dans la vaisselle des villages avant 30 - 20 av. J.-C. Or, nous l'avons vu, nous pensons que cette date est aussi celle de l'arrêt des importations. Il y aurait donc volonté de remplacer une vaisselle usuelle en voie de disparition, qui aurait été, à une date antérieure, suffisante à la consommation locale. Comme on le verra ci-après, ces imitations sont très vite tournées et tournassées, sans aucun soin, preuve d'une production très hâtive pour un marché déjà existant.

Pour la région des Alpilles et celle du Vaucluse, nous pouvons diviser ces productions en trois groupes :

3.1. Les imitations inspirées directement du type A (fig. 7)

Ce groupe de vases est caractérisé par :
— une pâte assez fine et peu résistante, de couleur jaune pâle.
— un enduit d'aspect très variable, semi-vitrifié ou non, de couleur marron sombre à brun rouge vif. Cette couleur est variable d'un point à l'autre d'une même pièce, ce qui indique une application de l'enduit fort peu soignée. Il s'écaille facilement, en général.
— une forme presqu'exclusive, qui est la 28c, mais presque toujours plus profonde que celle de la céramique d'importation. Il existe cependant des imitations d'autres formes, comme la A 5/7a (puits 7 de Cavaillon).
— le tournassage de cette forme 28c est très grossier à l'intérieur et surtout à l'extérieur, avec des gorges profondes, des arrachements, des stries. La finition des détails du profil (pied par exemple) laisse des sillons et de nombreux méplats. C'est un travail sans aucune recherche de qualité.
— le décor reprend aussi celui de la céramique A tardive : des cercles concentriques, quelques fois très grossièrement faits (fig. 7, n° 4). Un fond isolé du puits 7 de Cavaillon est décoré de quatre groupes de trois petits cercles concentriques (70).

Il est difficile de préciser si tous ces vases proviennent d'un même atelier, et encore plus, d'indiquer son emplacement. Nous connaissons aussi des formes 28c en partie orangées, avec un enduit franchement rougeâtre (71).

Nous avons dressé une première carte des sites ayant fourni des vases ou des fragments de ce groupe (fig. 11).

---

68. — B. Dedet, M. Py, *Introduction à l'étude de la protohistoire en Languedoc Oriental*, Caveirac, 1976, A.R.A.L.O., cahier n° 5, p. 90. Py 1976, 590 à 592.

69. — Les nouvelles fouilles d'Arles (Jardin d'hiver) et le catalogue des céramiques de *Glanum* seront à ce sujet très précieux, mais représenteront un faciès de deux cités particulièrement rattachées à Marseille. Il faudra éviter de généraliser trop hâtivement à toute la région.

70. — A. Dumoulin, *op. cit.*, 1965, p. 9 et 10, fig. 12, e. Ce décor se retrouve dans le même puits sous un fond de lampe à ailettes.

71. — C'est l'imitation du type A par excellence de la Vaunage (style 2) (Py 1976, 555 et 593, fig. 16, n° 2 à 4). Mais la forme 28c semble plus ouverte que celle des Alpilles. Nous avons sans doute affaire à des ateliers différents. Voir aussi la classification antérieure du même auteur : *Les oppida de Vaunage (Gard), fouilles 1958-1968*, Thèse dactylographiée, Montpellier, 1972, p. 663 (style 4).

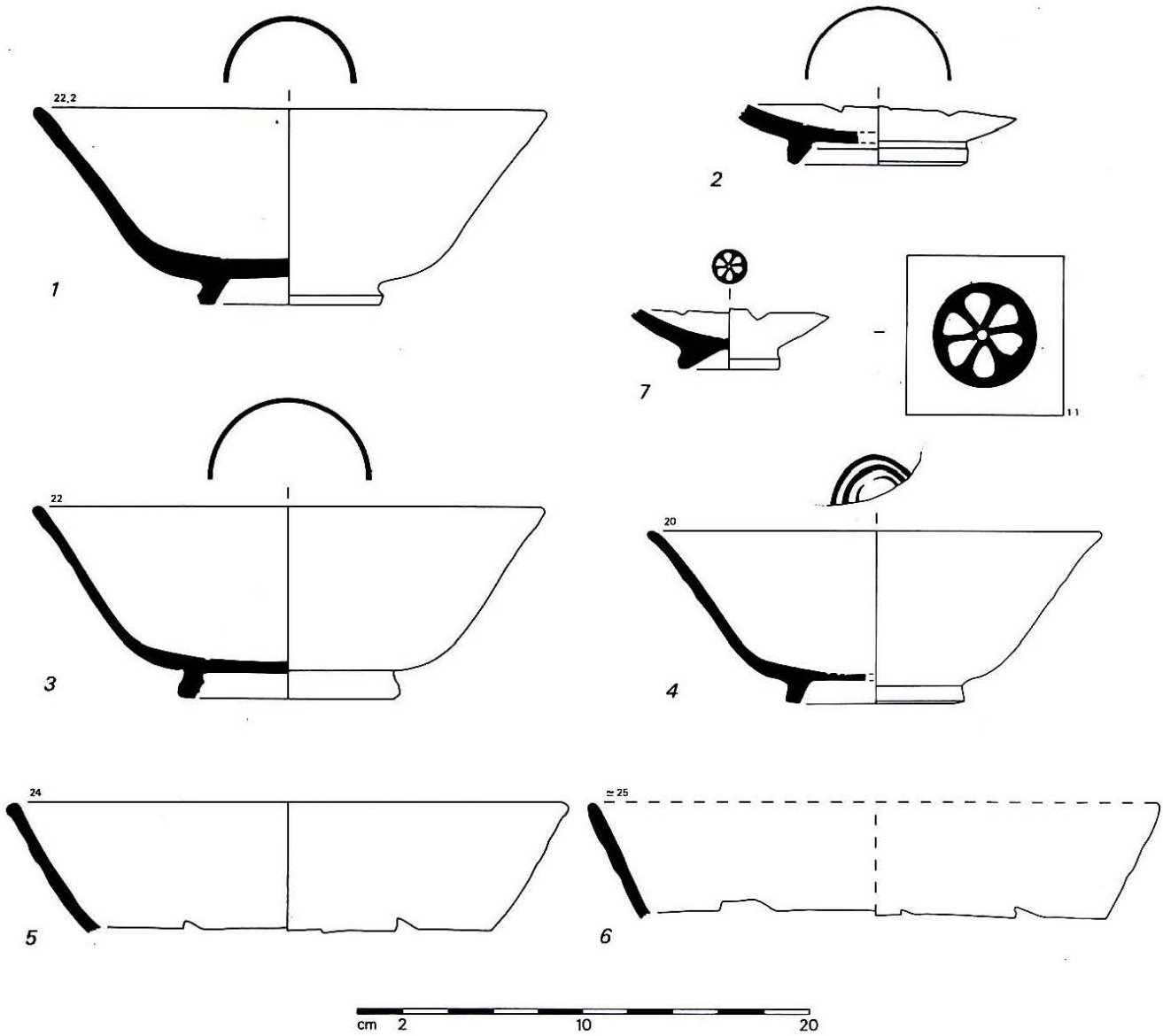

Fig. 7. — Production régionale inspirée des céramiques à vernis noir de type A (groupe 1).

3.2. Les imitations à pâte grise et enduit noir.

Ce second groupe s'inspire et cherche à reproduire les formes ou la technique de cuisson réductrice des céramiques à vernis noir de type C. Nous n'en connaissons qu'assez peu d'exemples :
— la pâte de ces vases est franchement grise, uniforme, plus fine et moins granuleuse que celle de la céramique C véritable. Elle est peu résistante.
— l'enduit est noir mat, ou légèrement luisant, très écaillé, ou presque totalement disparu (fig. 8, n° 1 à 3).
— les formes imitent directement celles du type C (C 7, C 19) (fig. 8, n° 3) ou reprennent la forme A 28c en vogue dans le type A (fig. 8, n° 1 et 2) (72). Comme pour le groupe précédent, le tournassage des pièces est très peu soigné.
— l'usure ou la fragmentation de ces vases ne permettent pas toujours de juger avec certitude de la présence ou de l'absence d'un décor. Une partie des pièces semble inornée.

Ce groupe semble nettement moins représenté que le précédent. Nous le connaissons dans la tombe XIII de Saint-Rémy, dans le dépotoir du Beaucet, dans la nécropole d'Eyguières et dans les puits de Cavaillon.

72. — Deux vases de forme 28c semblables sont signalés à Nages (Py 1976, p. 556 et 596, style 3).

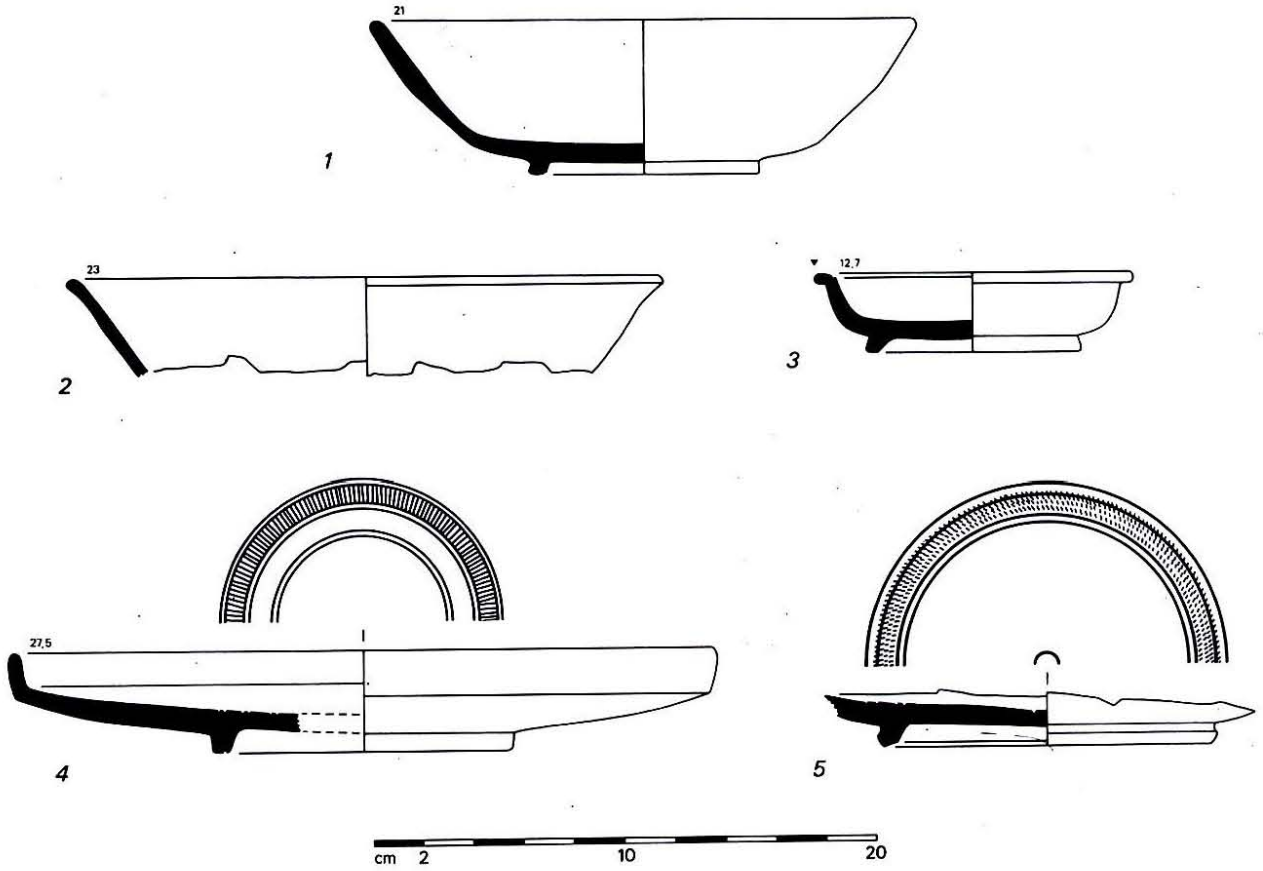

Fig. 8. — Production régionale inspirée des céramiques à vernis noir de types A et C : groupe 2 (n° 1 à 3), groupe 3 (n°s 4 et 5).

3.3. Les imitations de type C à pâte grise, sans enduit noir

Il est difficile de parler de groupe pour quelques exemplaires, fragmentaires, provenant du dépotoir de la Baume, au Beaucet (fig. 8, n° 4 et 5). Cependant, ils procèdent, dans les finitions, d'une technique particulière :
— la pâte est grise, uniforme et serrée.
— la surface, après un tournassage assez soigné d'ailleurs par rapport aux deux groupes précédents, n'a pas reçu d'enduit par trempage, mais a été polie, sans doute sur le tour, à l'intérieur du vase et sur la partie supérieure du flanc externe.
— nous avons retrouvé des vases imitant parfaitement la forme C 7, parfois jusque dans le détail du sillon sous le pied (fig. 8, n° 4). Il y a peut-être aussi un fond de forme C 1 ou C 19.
— les décors imitent aussi le répertoire des céramiques importées (sillons concentriques et rangées de guillochis) (fig. 8, n° 5). Le décor du vase de la fig. 8, n° 4, copie exacte du type C, comporte une rangée de guillochis non point faits au tour, par broutage, comme le n° 5, mais tracés à la main, trait par trait.

4. CONCLUSIONS

Au vu de la cargaison des épaves, il peut sembler que la céramique à vernis noir n'a eu qu'une importance marginale dans la vie économique et domestique de la Provence Occidentale. Ces navires, en effet, transportaient un fret plus élevé en amphores qu'en vaisselle commune ou à vernis noir (73). Que constatons-nous dans les habitats indigènes ? Dans la seconde moitié du Ier s., en tout cas, près des zones pouvant s'approvisionner facilement, la vaisselle modelée traditionnelle abandonne presque totalement la fabrication des formes ouvertes (plats, coupes, assiettes) (5,7 % des pièces modelées à Rognac, 0,5 % aux Baux). Les formes traditionnelles ont disparu régulièrement au profit des vases ouverts à vernis noir. Dans ces deux sites, les importations représentent 30,8 % de tout le mobilier céramique aux Baux, et 19,8 % encore à Rognac.

---

73. — Voir les remarques de Morel à paraître c, parag. 4.2.4. Nous sommes d'accord avec lui sur le peu de valeur commerciale de ces poteries à vernis noir.

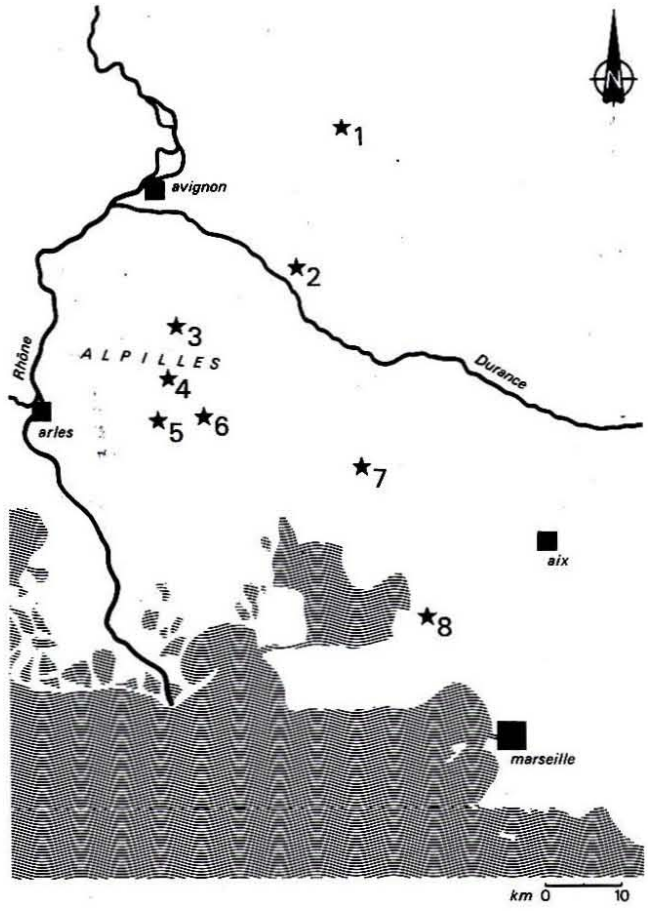

Fig. 11. — Carte de répartition des découvertes de forme 28c du groupe 1 (imitations des céramiques à vernis noir) : 1, Le Beaucet (dépotoir de La Baume) ; 2, Cavaillon (puits et fosses de la colline Saint-Jacques) ; 3, Saint-Rémy (fouilles de *Glanum*, et le Thor-Blanc) ; 4, Les Baux (nécropole de la Catalane et habitat des Tremaïe ; 5, Le Paradou (Castillon) ; 6, Mouriès (Caisses-de-Saint-Jean) ; 7, Pelissanne (Saint-Laurent) ; 8, Rognac (Le Castellas).

Cette vaisselle prend place plus ou moins rapidement dans la vie domestique de la région dès la fin du IIIe s. (74) et durant le IIe s. Cependant, si elle semble bien représentée à Entremont, elle est loin d'avoir remplacé toute la vaisselle ouverte au Baou-Roux, à la même époque. C'est avec l'ouverture du marché, à la fin du IIe s. et surtout au début du Ier s., que les principaux habitats du Bas-Rhône adoptent totalement ce type de céramique dont la qualité devient inversement proportionnelle à l'importance de sa diffusion. Cette vaisselle importée ne devait guère avoir de valeur sur les marchés pour pouvoir remplacer aussi facilement la vaisselle modelée des villages. Les négociants italiens devaient l'importer, à côté du fret pécunièrement rentable, pour être « agréables » aux autochtones. Il faut noter aussi que, parmi les catégories de vaisselles importées, celle à vernis noir est de très loin la plus représentée dans les habitats.

Nous avons essayé de comprendre et de cerner les grands types d'importation. Malgré des points encore obscurs, à l'instar de celui posé par exemple par le groupe des coupes à anses en boucle (Eyguières, La Cloche) (75), nous pouvons dégager les traits suivants :

— la céramique de type A est importée en grande quantité : 70 à 80 % de la vaisselle à vernis noir dans les Alpilles entre 70 et 30 av. J.-C. Ce chiffre est peut-être même encore plus élevé près de Marseille (95 % à Rognac), entre 50 et 20 av. J.-C. (76).

— corollairement, les types B et C semblent surtout présents dans le Vaucluse et dans les Alpilles (20 à 30 % des céramiques à vernis noir importées). La région marseillaise paraît un peu bouder ces deux catégories.

---

74. — Elle est déjà fréquente sur le site de La Teste-Nègre (M. Chaillan, L'oppidum de La Teste-Nègre, aux Pennes (d'après les découvertes et reconstitutions de G. Vasseur), *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*, 24, II, 1917).

75. — Ces coupes sont encore mieux représentées dans la région nîmoise, voir les considérations de Py 1976, p. 594, fig. 16, n° 5 à 7. Nous abordons ce problème dans P. et Ch. Arcelin, Une nécropole préromaine à Eyguières, à paraître dans le *Bulletin de l'Ecole Antique de Nîmes*.

76. — Cette nette dominance du type A se retrouve en Algérie, à Hippone : Morel 1967, 123.

Entre ces deux régions, des différences légères s'observent dans le choix des formes. Au cours de la première moitié du Ier s. et beaucoup moins dans la seconde moitié, la forme A 31 à bandes peintes (fig. 3, n° 8) est présente près de l'étang de Berre. Elle est presque totalement absente dès le milieu du siècle dans les Alpilles. Mais ce ne sont là que des nuances, dues peut-être au goût de l'acheteur, ou d'ordre chronologique, car nous ne connaissons pas de gisement bien daté du début du siècle dans la seconde de ces régions. Sur la rive droite du Rhône, la forme 31 serait toujours bien représentée jusqu'à la fin du siècle (77).

Ces importations de céramique à vernis noir s'arrêtent vers 30/20 av. J.-C., poursuivant ainsi pendant une ou deux décennies, un commerce que la Campanie avait peut-être déjà cessé avec d'autres régions (78).

Nous avons vu que c'est à cette époque que commencent les imitations régionales du type A ou C dans la zone des Alpilles, et encore, en nombre réduit. Elles n'avaient pas pour but de compléter des importations trop peu nombreuses pour la demande, mais d'essayer de les remplacer après leur disparition. Il ne semble pas que ce soit le cas dans les régions un peu plus éloignées comme la Vaunage ou le centre du Vaucluse. Dans la région nimoise, les imitations de type A et C apparaissent dès le début du Ier s. (79).

Les variations dans la distribution des types B et C nous poussent à concevoir des points d'approvisionnement différents : la région sud doit rester alimentée par le port de Marseille, essentiellement ; par contre, la zone nord doit être, au moins à partir du milieu du Ier s. (mais sans doute déjà après 102) fournie par le port d'Arles ou par d'autres points de débarquement (Tarascon, Avignon). La zone des Alpilles, à quelques kilomètres seulement du Rhône, est très abondamment servie. Marseille et ses points de relais côtiers ont dû perdre quelque peu de leur importance, dans les relations avec les régions septentrionales, après l'ouverture (en 102) du canal creusé par les troupes de Marius. Cette communication plus facile entre la mer et la voie d'eau rhôdanienne, a dû, en effet, accélérer le déplacement, de la côte vers le centre du bas-Rhône, des grands marchés commerciaux concernés par les échanges avec le monde gaulois. Ce mouvement avait déjà dû débuter avant l'ouverture de ce canal, au moins dès le IIe s. Marseille, tout en multipliant ses comptoirs côtiers, a conçu la nécessité de s'implanter encore plus solidement au cœur de la basse vallée du Rhône. Elle affermissait ainsi sa pénétration économique tout en se rapprochant d'une ou deux journées de transport de ses clients gaulois.

Cette mainmise économique semble s'être appuyée sur une alliance politique — voire militaire — avec les peuples locaux, particulièrement les Cavares. Ces liens seraient même ceux d'une fédération entre Marseille et des cités indigènes comme *Glanum*, Cavaillon, Avignon et d'autres encore (80). Ce n'est pas par hasard que Marseille reçoit de Pompée les territoires tributaires des Volques Arécomiques et des Helviens, c'est-à-dire la rive droite du Rhône (81).

Cet essor économique de la « Massalie » du Bas-Rhône, renforcé encore par les nécessités d'approvisionnement des armées romaines durant la guerre des Gaules, ne semble pas avoir connu le coup d'arrêt des comptoirs côtiers après 49 (*Olbia*). On ne perçoit aucune rupture, par exemple dans le matériel des sites de la chaîne des Alpilles, durant la seconde moitié du siècle, bien au contraire. Ces cités rhodaniennes, fortement hellénisées, deviennent alors les meilleurs auxiliaires de l'implantation romaine (82).

Quelle est l'origine de ces vaisselles à vernis noir importées ? Le type A vient de la région de Naples, le type C de Sicile (région de Syracuse). Peut-être une grande partie de groupe B est-elle fabriquée en Campanie (83). Nous avons noté la présence d'un timbre « a losanga » sur une pièce B 8 de l'épave du Titan, identique à des exemplaires de l'épave de Spargi (La Maddalena) (84). Il existe cependant des productions de type B étrusques attestées dans certaines épaves (85). On peut se demander évidemment si ces navires devaient s'arrêter en Provence ou se dirigeaient plus à l'Ouest.

---

77. — Py 1976, 594 et fig. 18, 599.

78. — Nous renvoyons encore une fois à Morel à paraître c, parag. 3.7.

79. — Il semble que le pourcentage de céramique à vernis noir d'importation soit plus faible à Nages, par exemple, que dans les Alpilles : il est de 9,5 % seulement dans ce site au début du siècle (sond. G) (M. Py, *op. cit.*, 1972, p. 334).

80. — Sur ce sujet, on consultera : J. Brunel, Etienne de Byzance et le domaine marseillais, *REA*, 48, 1945, p. 122-133 ; M. Clavel-Levêque, *Marseille grecque*, Marseille, 1977, p. 85-86 ; Chr. Goudineau, Sur un mot de Cicéron, ou Avignon et le domaine de Marseille, *Mélanges Heurgon*, I, Rome, 27, 1976, p. 325-332.

81. — Chr. Goudineau, Le statut de Nimes et des Volques Arécomiques, *RAN*, 9, 1976, p. 105-114.

82. — C'est dans les chantiers navals d'Arles que D. Brutus construisit les galères qui bloquèrent les relations maritimes de Marseille en 49 et infligèrent des défaites à sa flotte. Entre 49 et 44, César fonde, non seulement une colonie de vétérans en Arles, mais accorde le droit latin à plusieurs cités autour des Alpilles et chez les Cavares (Pline, *Hist. Nat.*, III,4, 36 et 37).

83. — Voir l'article de Morel 1965 b, 81-103.

84. — Ces pièces de Spargi seraient originaires de Campanie septentrionale, selon Morel à paraître c, parag. 3,3.

85. — Par exemple, Lequement-Liou 1976, 595 ont mis en évidence la commercialisation par voie maritime de fabrication d'Arezzo à vernis noir (épave de l'Ile Plane, près de Marseille).

Il faut considérer enfin qu'une bonne partie des cargaisons des épaves du 1er s. (vaisselle commune tournée ou amphores de type Dressel 1) sont originaires de l'Italie méridionale. Il semble donc y avoir des liens très privilégiés entre ces anciennes colonies grecques et le domaine économique marseillais (86). Nous pouvons être aussi confortés dans cette idée d'un quasi-monopole en constatant le peu de pénétration des céramiques étrusques à vernis rouge avant 15/10 av. J.-C. (87).

---

86. — Ces relations très fortes continueront pendant au moins deux décennies après la chute de Marseille et la fin de l'indépendance de ses territoires.

87. — La céramique sigillée italique n'occupe que 2,3 % du mobilier total à Rognac avant 20/10, et elle n'est pas plus représentée un peu plus tard, dans le dépotoir du puits 7 de Cavaillon (2,5 %).

ORIGINE DES ILLUSTRATIONS

La partie graphique de cet article a été exécutée conformément aux normes arrêtées par la Table-Ronde du 7 Avril 1976 de Montpellier, Normalisation du dessin en céramologie, à paraître en Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise.

Fig. 2
1. Les Baux (Catalane, t. XXVII, n° 180)
2. Saint-Rémy (nécropole, t. III, n° M. 230)
3. Saint-Rémy (nécropole, t. I, n° M. 247)
4. Saint-Rémy (nécropole, t. II, n° M. 254)
5. Eyguières (nécropole, ancienne coll. Perret)
6. Le Paradou (Arcoule, t. I, n° 01)
7. Eyguières (nécropole, n° 905 1 20)
8. Le Paradou (Arcoule, t. VIII, n° 01)
9. Eyguières (nécropole, n° 905 1 19)
10. Saint-Rémy (nécropole, t. VI, n° M. 217)

Fig. 3
1. Eyguières (nécropole, ancienne coll. Perret)
2. Le Paradou (Arcoule, t. VIII, n° 02)
3. Saint-Rémy (nécropole, t. V, n° M. 229)
4. Les Baux (Catalane, n° 15)
5. Saint-Rémy (nécropole, t. V, n° M. 226)
6. Les Baux (Catalane, n° 16)
7. Les Pennes-Mirabeau (La Cloche)
8. idem

Fig. 4
1. Eyguières (nécropole, n° M. 257)
2. Les Baux (Tremaïe, n° AE34S0701)

Fig. 5
1. Les Baux (Catalane, n° 20)
2. Le Beaucet (La Baume, n° 28)
3. Les Baux (Catalane, n° 25)
4. Les Baux (Catalane, n° 26)
5. Les Baux (Catalane, ancienne coll. Blake)
6. Le Beaucet (La Baume, n° 27)
7. Eyguières (nécropole, n° 905 1 13)
8. Saint-Rémy (nécropole, t. VII, n° M. 205)

Fig. 6
1. Les Baux (Catalane, n° 19)
2. Le Beaucet (La Baume, n° 43)
3. Eyguières (nécropole, ancienne coll. Perret)
4. Saint-Rémy (nécropole, t. II, n° M. 255)
5. Saint-Rémy (nécropole, t. II, n° M. 256)
6. Le Paradou (Arcoule, t. I, n° 12)
7. Les Baux (Catalane, n° 28)

Fig. 7
1. Les Baux (Catalane, n° 730102)
2. Saint-Rémy (Glanum, n° 289)
3. Le Beaucet (La Baume, n° 29)
4. Saint-Rémy (Glanum, n° 3111)
5. Rognac (Castellas, case 25)
6. Rognac (Castellas, zone 4)
7. Saint-Rémy (Glanum, n° 136)

Fig. 8
1. Saint-Rémy (nécropole, t. XIII, coll. Bancel)
2. Le Beaucet (La Baume, n° 39)
3. Eyguières (nécropole, ancienne coll. Perret)
4. Le Beaucet (La Baume, n° 30)
5. Le Beaucet (La Baume, n° 31)

Fig. 9
Les Baux de Provence (Col de La Vayède)
1. n° 02279
2. n° 0148
3. n° 02253
4. n° 02314
5. n° 04155 + 07278
6. n° 06430
7. n° 06447
8. n° 1469

Fig. 10
Les Baux de Provence (Tremaïe)
1. n° SM02
2. n° SM01
3. n° SM03